



DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS
N° 193- AVRIL 2012 - 2,30 EUROS

**Un marchand
de sommeil
condamné
à deux ans
de prison** (Page 3)

Immobilier : les prix montent encore dans le 18e

(Page 2)

**Qu'est-ce qui ne va pas
à Paris-Habitat ?** (Page 13)

**Chaises musicales pour
les affectations des collégiens**
(Page 5)

**Des ateliers citoyens
avec l'Arc-en-ciel Théâtre** (Page 6)

La devineresse de la rue Marcadet
(Page 7)

**Nouveaux accès au métro
Porte de la Chapelle en mars 2013**
(Page 8)

Audio-balades à la Goutte d'Or
(Page 10)

**Mort du garde champêtre de
Montmartre** (Page 11)

**Sport : Red's team, le club de
boxe du Simplon** (Page 15)

**Portrait : Mathieu Sempere,
chef de chœur aux Abbesses**
(Page 24)

**Des gendarmes à cheval
sur le mail Binet** (Page 14)



Tessa Chéry (www.tessachery.com)

Le bulletin d'abonnement est en page 14

DI fd 2032713



9 1771259190308

TOUJOURS LES PROBLÈMES DU LOGEMENT

Les dernières statistiques indiquent une détente sur les prix de vente des logements et sur les loyers dans le secteur privé : une baisse, ou au moins un ralentissement de la hausse au dernier trimestre 2011 et au début de 2012.

Mais à Paris la hausse continue, alors que c'est déjà la ville où les prix sont les plus élevés. Le 18e ne fait pas exception.

Pendant ce temps, des marchands de sommeil exploitent toujours honteusement les pauvres. Mais une évolution de la

justice semble s'annoncer en ce domaine : après la condamnation à sept mois de prison ferme d'une gérante d'hôtel meublé de la rue Hermel (voir *le 18e du mois*, janvier 2012), un propriétaire du 35 rue Stephenson a été condamné à deux ans ferme (mais il s'est pourvu en cassation).

Enfin, un nouveau moyen d'information et de conseil pour les personnes menacées d'expulsion de leur logement vient d'être mis en place. ■



Bonne nouvelle pour ceux qui cherchent à se loger : une éclaircie semble s'annoncer sur le marché de l'immobilier. Y compris en Île-de-France, région où au cours des dix dernières années la hausse des prix de vente des logements a été la plus vertigineuse.

Au dernier trimestre 2011, selon les statistiques communiquées le mois dernier par la Chambre des notaires, les prix des appartements à la vente ont baissé de 0,4 % sur l'ensemble de l'Île-de-France. Cette baisse intervient cependant après trois trimestres de hausse : sur toute l'année, on enregistrait, fin décembre 2011, au total, pour l'Île-de-France, une hausse de 10,6 %.

À Paris cependant, pas de baisse. Selon les statistiques concernant l'ensemble de la ville, le dernier trimestre a enregistré encore une hausse, sensiblement plus faible toutefois que durant les trimestres précédents : + 0,2 %.

Dans notre 18e arrondissement, c'est nettement la hausse qui a continué : + 1,2 % au cours du dernier trimestre.

Les indications qu'on a sur les premiers mois de 2012 semblent indiquer que le mouvement amorcé dans le dernier trimestre 2011 se poursuit : baisse, ou ralentissement de la hausse du prix au mètre carré. Mais c'est insuffisant pour permettre à beaucoup de ménages aux revenus moyens de s'engager dans l'achat de l'appartement dont ils ont besoin.

Beaucoup de familles qui se sont agrandies à la suite de naissances devront rester dans leur logement actuel devenu trop petit, et beaucoup de jeunes continuer à vivre chez leurs parents.

Les chiffres de l'immobilier

Le tableau ci-contre indique l'évolution des prix au m² (prix médians) depuis cinq ans. Pour faire une comparaison, indiquons que la hausse

Immobilier : une éclaircie sur les prix en Île-de-France, mais pas dans le 18e

générale des prix à la consommation durant les cinq dernières années, calculée par l'INSEE, a été de 9,2 % au total. Pas de doute : les hausses de l'immobilier sont un phénomène de spéculation.

Et du côté des loyers ?

Les statistiques les plus régulières sur l'évolution des loyers sont celles d'un organisme appelé CLAMEUR (*Connaître les Loyers et Analyser les Marchés sur les Espaces Urbains et Ruraux*) créé par un ensemble de grands acteurs du crédit immobilier et de l'aide à l'accès au logement. Il s'agit des loyers dans le *secteur privé*, et non dans les logements sociaux. Ces chiffres sont basés sur les loyers enregistrés lors des changements de locataires et lors des premières mises sur le marché de logements neufs.

Là aussi, on enregistre une tendance à la baisse au dernier trimestre 2011 et au début de 2012, surtout pour les petits logements.

Sur l'ensemble de 2011 et sur la France entière, les loyers ont baissé de façon notable en Basse-Normandie, Haute-Normandie, dans le

Limousin, un peu moins en Aquitaine, Bourgogne, Lorraine, Poitou-Charentes... Mais le niveau des loyers continue de progresser en Île-de-France, Provence, Bretagne, dans le Nord-Pas-de-Calais. Dans les autres régions, il reste plus ou moins stable.

À Paris, le loyer moyen actuel, dans le privé, serait de 22,9 € par m² (mais cela varie selon la taille et la nature du logement). Il a augmenté de 3 % en 2011. Parmi les villes françaises de plus de 60 000 habitants, Paris est celle où le niveau des loyers est le plus élevé, après Neuilly-sur-Seine. Dans le 18e arrondissement, le loyer moyen se situerait entre 17,9 et 20,4 € au m², selon le type de logement.

Ces prix élevés expliquent pourquoi les familles aux revenus modestes ont tant de mal à louer dans le privé. Et les listes de demandeurs d'un logement social (c'est-à-dire dans le secteur HLM) continuent à s'allonger, alors que la construction de nouveaux logements sociaux à Paris est limitée par le peu de terrains à bâtir disponibles.

René Molino

	Prix au m ² fin 2011	Variation au 4e trimestre 2011	Variation depuis 1 an	Variation depuis 5 ans
Île-de-France	5 550 €	- 0,4 %	+ 10,6 % ...	+ 30,4 %
Paris (ensemble)	8 390 €	+ 0,2 %	+ 14,7 % ...	+ 46,6 %
Paris 18e (ensemble)	7 490 €	+ 1,2 %	+ 16,3 % ...	+ 48,6 %
Grandes-Carières (de place Clichy au périph.)	7 870 €	+ 13,7 % ...	+ 46,0 %
Clignancourt-Montmartre	7 740 €	+ 18,0 % ...	+ 49,1 %
Goutte d'Or	6 290 €	+ 16,5 % ...	+ 47,7 %
La Chapelle	6 490 €	+ 16,3 % ...	+ 55,6 %

Un marchand de sommeil, rue Stephenson, condamné à deux ans de prison ferme

Mais ce propriétaire sans foi ni loi s'est pourvu en cassation et continue ses méfaits, bien décidé à abuser jusqu'au bout des familles d'origine étrangère en situation fragile. M. Dea, un des locataires, poursuit son combat contre lui.



En août 2003, M. Dea et sa compagne s'installent au 35 rue Stephenson. Pour 390 € par mois ils louent une chambre de 9 m² dépourvue d'ouverture sur l'extérieur. Dans cet ancien local commercial, trois autres familles sont entassées dans des pièces d'environ 10 m² dont une est située dans la cave.

Au total, onze personnes vivent dans 40 m², s'acquittant chaque mois auprès du propriétaire d'un loyer global d'environ 1 200 € pour des chambres insalubres, avec des W-C, une salle d'eau et un coin cui-

sine qui sont communs.

En 2005 M. Dea, excédé de vivre dans de telles conditions, pousse la porte du CAL (Comité d'action pour le logement). «*Nous avons saisi les services techniques de l'habitat*», explique Violette Volson, animatrice de l'association. En 2006, la préfecture met en demeure le propriétaire de ne plus louer des pièces sans ouverture, de cesser cette suroccupation des locaux et de réaliser les travaux nécessaires. Il n'en fait rien.

Parce qu'elles sont en situation régulière, trois familles sont relogées dans le parc social. Seul reste en place M. Dea, sans

papiers. En octobre 2006, l'effondrement du faux plafond de la cuisine nécessite l'intervention des pompiers. Il poursuit son action, avec les familles qui ont vécu aussi dans ces lieux.

Avec l'aide du CAL et de la Fondation Abbé Pierre, une procédure au pénal est engagée. Le 8 septembre 2010, un jugement du tribunal de grande instance condamne le propriétaire à huit mois de prison ferme, 4 000 € d'amende et 2 500 € de dommages et intérêts pour chacune des familles plaignantes.

Le propriétaire ne veut pas céder. Il fait appel. La cour d'appel, le 3 novembre 2011, le condamne à deux ans de prison ferme et ajoute 2 000 € d'amende par locataire.

Il se pourvoit en cassation. Et en attendant, il poursuit ses sordides affaires. Il loue de nouveau, dans les mêmes conditions, ses locaux à treize hommes originaires de l'Inde. Le commissariat, les pouvoirs publics sont alertés. Nouvelle condamnation en première instance.

Pressions multiples

M. Dea se retrouve de nouveau seul. Le propriétaire exerce une pression constante sur lui pour le contraindre à partir. Tout y passe : des courriers lui demandant de quitter les lieux ; sa chambre est visitée par effraction, ses affaires fouillées, de l'argent volé ; les fils du propriétaire se rendent à son domicile pour l'intimider, etc. Mais M. Dea n'est pas du genre à se laisser impressionner. «*Je partirai quand je le déciderai. Je dois d'abord obtenir ma régularisation pour être relogé.*»

Car il y a un autre scandale : présent sur le sol français depuis plus de dix ans, et exerçant une activité professionnelle, il n'a toujours pas obtenu une régularisation. Il compte sur un rendez-vous à la préfecture de police le 25 mai prochain.

Ce ne serait que justice.

Philippe Gitton

Un nouvel outil juridique pour l'hébergement d'urgence des sans-abri

Le site 115juridique.org vient d'être lancé à la Ligue des droits de l'homme, rue Marcadet. Il s'appuie sur une toute nouvelle jurisprudence rendant obligatoire le droit à un hébergement.

Mardi 14 mars, au siège national de la Ligue des droits de l'homme (LDH), rue Marcadet dans le 18e, un collectif d'une trentaine d'organisations a annoncé le lancement d'un nouveau dispositif en direction des sans-abri : le 115juridique.org

C'est un site internet destiné à tous ceux qui agissent au quotidien pour le droit au logement pour tous. Syndicats et associations y trouveront des renseignements pratiques, et notamment le mode d'emploi pour engager des actions devant les tribu-

naux en "référé-liberté", moyen rapide et peu coûteux d'obtenir un hébergement en urgence pour ceux et celles qui sont dans la rue.

À la date du 31 mars à Paris, la "trêve hivernale" concernant les expulsions de locataires a cessé, et de nombreuses personnes risquent de se retrouver dehors, sans espoir de retrouver rapidement un logement.

Un arrêt du Conseil d'État, du 10 février dernier, en réponse à une requête de l'association Droit au logement (DAL), stipule qu'il «*appartient aux autorités de l'État de mettre en œuvre le droit de l'hébergement d'urgence reconnu par la loi à toute personne sans abri qui se trouve en situation de détresse médicale, psychique et sociale*», et cela quelle que soit la situation administrative de cette personne. Le non-respect de ce devoir

constitue, dit le Conseil d'État, «*une atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale*».

Suite à cette jurisprudence, le tribunal administratif de Paris, saisi d'un référé-liberté, a rendu en quelques heures une ordonnance faisant obligation à l'État d'héberger une jeune mère et son enfant.

Les organisations participant à la mise en place de ce site y voient un encouragement dans leur action. Le nombre de sans-abri en France est évalué, selon les pouvoirs publics, entre 130 000 et 150 000 personnes. Ce qui constitue une situation indigne pour notre société, a souligné Pierre Tartakowsky, président de la LDH, qui note que selon des études, la moyenne de durée de vie pour ceux qui vivent dans la rue est de 45 ans.

De son côté, le DAL a demandé au

Le 18e du mois est un journal d'information sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale.

Il est édité par l'association des Amis du 18e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. : 01 42 59 34 10. 18dumois@gmail.com twitter : @le18edumois

● **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Annick Amar, Lilaafa Amouzou, Stéphane Bardinet, Fabrice Benoist, Virginie Chardin, Djimmy Chatelain, Patricia Cherqui Tessa Chéry, Cendrine Chevrier, Michel Cyprien, Claire Dalla-Torre, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Davide Del Giudice, Dominique Delpirou, Sophie Djouder, Anne Farago, Marie-Odile Fargier, Florianne Finet, Jacqueline Gamblin, Gérard Gaudin, Michel Germain, Philippe Gitton, Angela Gosmann, Fouad Houiche, Marie-Pierre Larrivé, Mathieu Le Floch, Bruno Lemesle, Daniel Mounoury, Noël Monier, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Rose Pynson, Sabadel, Camille Sarrot, Robert Sebbag, Pascal Zingile.

● **Rédaction en chef** : Marie-Pierre Larrivé. ● **Maquette** : Nadia Djabali.

● **Bureau de l'association** : Michel Cyprien, président, Marika Hubert, vice-présidente, Christian Adnin, trésorier, Günther Klode, trésorier-adjoint, Martine Souloumiac, secrétaire, Camille Sarrot, secrétaire-adjointe. ● **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

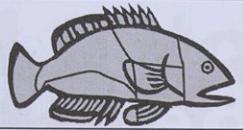
Le bulletin d'abonnement est en page 14.

Les petites annonces et le courrier en page 23.

gouvernement de «*tirer les conséquences de cette décision en ordonnant aux préfets de mobiliser et si nécessaire de réquisitionner tous les locaux et logements permettant la mise en œuvre des droits des sans-abris*». Il y a urgence à réaliser massivement des logements sociaux et de faire baisser le prix des loyers, déclare le DAL.

Ph. G.

□ Principales organisations dans le collectif qui lance ce site : AC ! (Agir contre le chômage), DAL (Droit au logement), CAL (Comité action logement), France Terre d'Asile, Fondation Copernic, ATTAC, Ligue des droits de l'homme, Syndicat des avocats de France, Syndicat de la magistrature, et plusieurs syndicats de salariés.



Des ruches pour la cité Abeille

Des ruches (et deux récoltes déjà) aux Jardins du Ruisseau, des ruches en projet pour mai rue Gabrielle et... des ruches également qui s'installent autour de la cité Abeille, la bien nommée.

Grande barre grise de 204 logements, tout au nord de l'arrondissement, de l'autre côté du périphérique, coincée entre l'échangeur et un cimetière, la cité est tristounette et a bien besoin d'embellissement. On a parlé de repeindre la façade en trompe-l'œil, la transformant en forteresse médiévale, en aquarium géant, d'y peindre des scènes marines avec des voiliers, des bateaux de pêche... Trop compliqué, trop onéreux.

Alors une idée a fleuri, comme une évidence, en plein hiver : des fleurs et des abeilles

pour les butiner. Elle s'est épanouie au printemps et tout est prêt maintenant pour l'arrivée des ruches, le dimanche des Rameaux qui tombe le 1^{er} avril.

Les résidents sont tous ravis, à l'exception d'un couple allergique, Colin et Marisol Fisher, qui ont été relogés boulevard Bourdon. Un autre couple, Ray et Manta Pescador, a pu profiter de l'aubaine et s'installer à leur place.

Pour les autres, des formations en apiculture ont été assurées, en jardinage aussi car il a fallu planter des fleurs avant d'accueillir les butineuses. Fleurs et arbustes fleurissants ont été installés tout le long du talus bordant la cité et montant vers l'échangeur. Le miel ne sera pas bio mais qu'importe !

Jeanne Poisson

Il est encore possible de s'inscrire comme électeur

Dans certains cas, on peut encore s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au jour du vote.

Si vous avez eu 18 ans entre le 31 décembre dernier et le jour du vote, votre inscription est automatique si vous avez été recensé. Si vous n'avez pas été recensé, vous pouvez vous rendre en mairie, jusqu'à cinq jours avant l'élection, pour obtenir une dérogation. Il est également possible, le jour de l'élection, de se rendre au tribunal d'instance qui tiendra une permanence de 8 h à 20 h.

Il en est de même pour les personnes ayant acquis la nationalité française entre le 31 décembre et le jour de l'élection. Pour les personnes ayant acquis la nationalité en 2011 mais en ayant été informées tardivement, il existe une tolérance si la décision administrative a eu lieu peu de temps avant le 31 décembre.

Si vous avez déménagé, normalement vous avez dû signaler votre nouvelle adresse à la mairie du lieu où vous étiez inscrit auparavant, et dans ce cas, le trans-

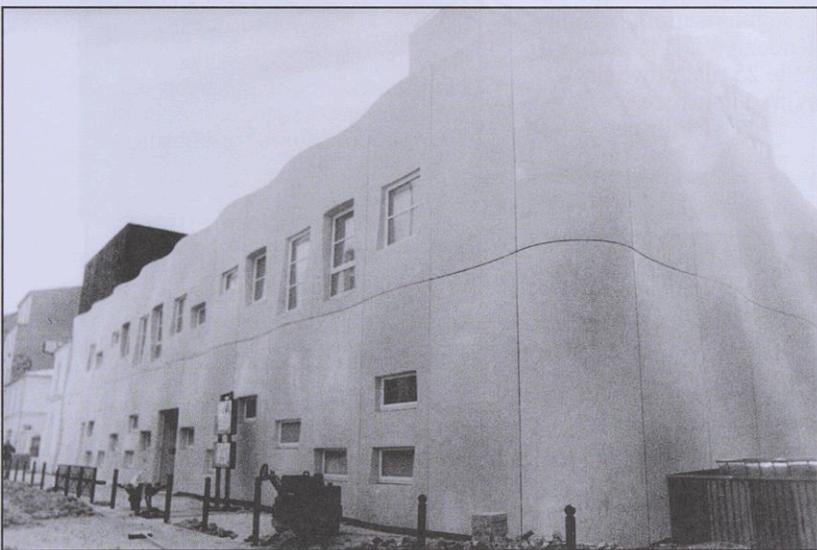
fert de votre inscription se fait d'une mairie à l'autre. Mais vous avez intérêt à vérifier si vous êtes bien inscrit. Cette règle vaut même si le déménagement a eu lieu dans le même arrondissement (ou la même commune) : il faut informer la mairie. Si vous n'avez pas signalé votre changement d'adresse, il se peut que vous ayez été radié ; cela se produit si le courrier concernant l'élection revient avec la mention "n'habite pas à l'adresse indiquée". Si vous estimez avoir été radié indûment, vous pouvez déposer un recours au tribunal d'instance.

En cas d'inscription le jour même de l'élection après décision positive du juge d'instance, le vote a lieu en mairie, au bureau 1.

Au total, les services de la mairie s'attendent à avoir de 150 à 200 électeurs de plus que ceux qui étaient inscrits au 31 décembre.

Mathieu Le Floch

La nouvelle crèche rue Budin livrée en mai



Noël Monier

La crèche, encore en travaux fin mars. La lumière révèle les ondulations de la façade.

Elle accueillera 66 bambins : la nouvelle crèche de la rue Pierre-Budin doit être livrée en mai 2012. Restera à effectuer les aménagements intérieurs et installer le mobilier ; l'ouverture aura lieu probablement à la rentrée de septembre ou en octobre.

L'agence d'architecture Emmanuel Combarel et Dominique Marrec, qui l'a construite, a choisi

si d'utiliser, pour la façade légèrement ondulante de 520 m², un nouveau matériau, le Ductal, qui permet une excellente isolation thermique.

Des panneaux préfabriqués à partir de ce matériau, de 3 cm d'épaisseur, forment par-dessus les murs de béton un écran de courbes et contre-courbes de 20 cm d'amplitude. ■

Rama Yade votera dans le 18e

L'ancienne ministre Rama Yade était, jusqu'à janvier, inscrite sur les listes électorales de Colombes, où elle avait même été élue conseillère municipale. Mais, il y a deux mois, elle en a été radiée, en vertu de la règle qui veut qu'on ne soit plus considéré comme électeur dans la commune si le courrier revient avec la mention "n'habite plus à l'adresse indiquée".

Du coup, elle risquait de ne plus pouvoir voter nulle part en mai et juin pro-

chains. Elle s'est donc adressée au tribunal d'instance du 18e arrondissement, où elle est propriétaire d'un appartement.

La vice-présidente du tribunal a tranché en sa faveur. Rama Yade pourra donc voter dans notre arrondissement.

Pour les législatives, elle pourra se présenter à Colombes, comme elle le souhaite, même si elle n'y habite plus. La seule exigence pour ce scrutin est qu'elle soit électrice en France. ■

Cinq bureaux de vote en plus

Il y avait ces dernières années soixante bureaux de vote dans le 18e. Pour l'élection présidentielle et les élections de députés qui suivront en juin, il y en aura soixante-cinq. Ces cinq bureaux supplémentaires se situent : deux au gymnase Ronsard (4 rue Ronsard), deux au collège Aimé-Césaire (27 rue Pajol), un à l'école 7 rue Gustave-Rouanet. Cela peut entraîner des modifications dans l'affectation des habitants de ces secteurs : vérifiez bien sur la carte d'électeur que vous avez reçue.

Ces nouveaux bureaux sont rendus nécessaires par l'augmentation du nombre

d'électeurs inscrits dans notre arrondissement (16 673 de plus que l'an dernier) et la volonté d'éviter des files d'attente trop longues.

L'accessibilité des bureaux de vote aux personnes en fauteuil roulant avait suscité quelques problèmes (rares) lors du dernier scrutin. La municipalité assure que les dispositifs adaptés seront en place. Le directeur des services de la mairie du 18e, M. de Vathaire, a promis de les tester en personne.

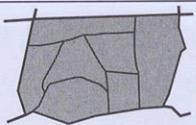
Il y aura également onze emplacements supplémentaires de panneaux officiels d'affichage électoral. ■

Le vote par correspondance

Si vous n'êtes pas à Paris le jour du vote, pour raison professionnelle ou pour une raison familiale de force majeure, ou bien si vous êtes incapable de vous déplacer, vous pouvez demander à voter par procuration. C'est à vous de déposer la demande, en indiquant le nom de la personne que vous mandatez pour voter à votre place.

La demande doit être déposée au tribunal d'instance ou au commissariat de police de votre domicile. N'attendez pas le dernier moment.

Un document donnant toutes les explications utiles est disponible à la mairie. Vous pouvez aussi consulter le site : www.interieur.gouv.fr ■



Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, d'expositions et de manifestations, communiquées par des associations ou des organismes divers.



Abonnez-vous, abonnez vos amis

Vous achetez régulièrement *Le 18^e du mois*. C'est bien. Mais, peut-être l'oubliez-vous parfois, peut-être aussi ne trouvez-vous plus de marchand de journaux proche de votre domicile. Si vous vous abonnez, vous serez sûr-e de ne manquer aucun numéro, outre le confort de recevoir le journal chez vous.

Abonnez-vous et n'hésitez pas à

abonner vos amis, vos voisins... (C'est bon aussi pour notre trésorerie.)

L'an dernier, nous avons offert à un nouvel abonné tiré au sort un dessin original encadré d'un de nos illustrateurs, Paul Dehédin. Cette année, nous offrons à un lecteur s'étant abonné entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} juin une photo grand format encadrée, œuvre d'un des photographes du *18^e du mois*.

Dans le numéro de juin, nous publierons les clichés afin que le gagnant, qui sera tiré au sort le 15 juin, puisse faire son choix. ■

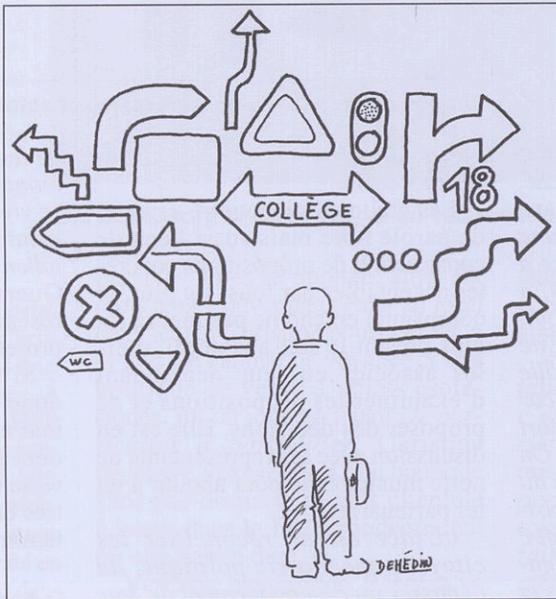
Jeu de chaises musicales dans la carte scolaire des collèges

Des parents sont mécontents. Voici les raisons de la décision de la mairie.

La rentrée 2012 s'annonce difficile dans plusieurs de nos collèges. C'est la conséquence de l'augmentation rapide du nombre d'habitants dans le 18^e, donc du nombre d'élèves. À cela s'ajoutent les décisions de l'Éducation nationale sur les suppressions de postes d'enseignants.

La politique gouvernementale de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite est appliquée dans tous les secteurs, sans trop tenir compte des nécessités concrètes en matière d'éducation des enfants. Dans les collèges, des diminutions de "dotations en heures" sont imposées, c'est-à-dire, dans les faits, des suppressions des postes de professeurs. Ou bien des refus d'augmenter le nombre de professeurs en fonction de l'augmentation du nombre d'élèves.

Un certain nombre d'enfants qui



doivent entrer en sixième à la rentrée prochaine ne pourront donc pas être affectés au collège où ils s'attendaient à aller. Cela a provoqué des protestations de parents.

Par exemple, dans l'état actuel des choses, le collège Berlioz peut

accueillir à la rentrée 112 élèves en sixième. Et 159 enfants sortant des classes de CM2 du secteur devraient théoriquement s'y inscrire. La municipalité a dû modifier la carte de la "sectorisation" et affecter au collège Utrillo des enfants qui s'attendaient à entrer à Berlioz.

Or le collège Utrillo passe pour être "moins bon" que Berlioz. D'où un mécontentement de parents.

Juste en face

Même problème au collège Coysevox, qui ne pourra accueillir que 160 élèves en sixième, alors que théoriquement 176 enfants auraient dû pouvoir s'y inscrire. Donc, des enfants qui s'attendaient à entrer à Coysevox seront affectés au collège Dorgelès, rue de Clignancourt. Conséquence : un certain nombre d'enfants qui s'attendaient à être affectés à Dorgelès le seront à Marie-Curie, rue Boinod.

Le comble, c'est que parmi ceux-ci se trouvent des enfants qui habitent juste en face de Dorgelès, et qui seront pourtant affectés à Marie-Curie parce que le domicile des autres enfants concernés est encore plus loin de ce collège.

Philippe Darriulat, adjoint au maire du 18^e chargé des affaires scolaires, a reçu une soixantaine de parents inquiets. Il a expliqué pourquoi il a été contraint à cette décision.

Il a donné des assurances quant à la façon dont sera assurée la sécurité des enfants sur leur trajet, notamment dans la traversée du boulevard Barbès. Mais, pour cette année en tout cas, il n'a pu faire aucune autre promesse. ■

Le 113 rue Championnet deviendra un collège

Au 113 rue Championnet, à l'angle de la rue du Poteau, se trouve un bâtiment qui était autrefois un lycée professionnel spécialisé en mécanique. Ce lycée dépendait de la Ville de Paris (situation exceptionnelle, car normalement les lycées dépendent de la Région). En 2001 la municipalité a décidé de le supprimer. Raisons invoquées : des locaux inadaptés, des machines vétustes, un nombre d'élèves insuffisant.

En 2004, les locaux ont été loués au pôle universitaire de la Porte de Clignancourt (dépendant de l'uni-

versité Paris IV Sorbonne) afin qu'y soit installée une bibliothèque pour les étudiants. Cette location ne devait durer que jusqu'en 2009. Elle dure encore. Mais actuellement est en cours la construction, à la Porte de Clignancourt, de nouveaux bâtiments universitaires bien plus vastes, où la bibliothèque des étudiants trouvera sa place.

Le bâtiment du 113 rue Championnet redeviendra donc vacant. Daniel Vaillant vient d'annoncer l'intention de la municipalité d'y créer un collège. ■

8 et 22 avril :

Visites guidées d'églises

Visites guidées de deux églises classées monuments historiques : chaque deuxième dimanche du mois à 16 h à St-Pierre-de-Montmartre, et chaque quatrième dimanche à St-Jean-de-Montmartre (sauf juillet et août).

11 avril :

Poésie avec la Ruche des Arts

Thème de la soirée de poésie, chansons, sketches, de la Ruche des arts : "Derrière le rideau". Au Bab'Ilo, 9 rue du Baigneur, mercredi 11 (de 19 h 30 à 22 h). Atelier d'écriture sur le même thème, jeudi 5 (à 20 h), à la Maison des associations, 15 passage Ramey.

12 avril : Des recettes

contre la dette publique

Sous l'égide d'Attac, Philippe Légé, maître de conférence à l'Université de Picardie et membre du groupe des *Économistes atterrés*, parlera de "la fiscalité, des recettes contre la dette". Jeudi 12 avril à 19 h 30, Maison verte, 127 rue Marcadet (accès par le jardin à gauche).

14 avril : Jean Rostand à la bibliothèque La Rue

Samedi 14 avril à 15 h 30 à la bibliothèque anarchiste La Rue, 10 rue Robert-Planquette : rencontre avec Alain Dubois autour du livre *Jean Rostand, un biologiste contre le nucléaire* (Berg international éditeur, 2012).

20 au 22 avril : Festival du livre de photographie

Le Bal, 6 impasse de la Défense, accueille le *Festival international du livre de photographie de Kassel*. Exposition des meilleurs livres de l'année ; remise du Dumny Award qui récompense la maquette de livre la plus aboutie ; marché du livre regroupant une dizaine d'éditeurs internationaux ; douze rencontres avec des photographes, artistes, éditeurs du monde entier. (Programme sur www.le-bal.fr)

22 avril : Parvis poétiques

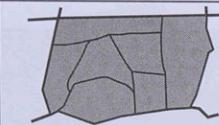
Rencontre avec Julien Marclaud, poète et comédien, dimanche 22 avril à 17 h, organisée par les Parvis poétiques. (Voir page 20.)

27 avril : Poètes en Résonances

Soirée poésie de l'association Résonances, vendredi 27 avril à 20 h, 8 rue Camille-Flammarion. (Voir page 12.)

29 avril : Vide-grenier des Portes-Blanches

L'association *Les Jardins des Portes-Blanches* annonce son vide-grenier de printemps, dimanche 29 avril, de 8 h à 19 h, rue Ordener devant le mur de la SNCF. Réservation d'un stand : 10 € le mètre. Renseignements : 01 42 55 08 32.



Mort de Dominique Chérin ancien conseiller d'arrondissement

Le conseil d'arrondissement du 18e a rendu hommage, par une minute de silence, le 12 mars, à Dominique Chérin, décédé fin février. Dominique Chérin avait été conseiller d'arrondissement (PC) de 2001 à 2008, délégué à la lutte contre les discriminations et les inégalités.

Originaire de la Côte d'Or, il avait suivi le parcours de nombreux militants communistes de sa génération : apprenti à 15 ans, ouvrier à la SNCF, adhérent à la CGT où il prend des responsabilités, puis au PC. Il poursuit sa carrière militante, syndicale et politique, en Lorraine, puis à Paris où il travaille dans les ateliers du réseau de la gare de l'Est.

Secrétaire de la section PC du 10e arrondissement dans les années 1980, il emménage ensuite dans le 18e, rue Stephenson, dans un immeuble de la Sablière (la société HLM de la SNCF). Il y prend des responsabilités dans l'amicale des locataires.

Dès lors, c'est à la Confédération nationale du logement (CNL) que sera son principal engagement. Entré au comité de Paris, secrétaire de la section nationale du secteur HLM, il participe aux luttes de locataires, aux discussions avec les responsables de sociétés HLM. Michel Chevallier, responsable de la CNL Paris, un de ses amis les plus proches jusqu'à la fin, décrit «un homme de grande écoute, convivial, sans sectarisme, au rire communicatif, un battant, un organisateur»...

Il attirait la sympathie. Au conseil d'arrondissement, on n'a jamais entendu personne, ni chez ses adversaires politiques ni dans la majorité de gauche, dire du mal de lui.

Malheureusement, la dernière partie de sa vie a été assombrie par la maladie. La maladie et la solitude. Séparé de sa femme, ses deux enfants habitant loin de lui, il vivait seul, gardant contact seulement avec quelques amis. Il est mort dans la tristesse.

N. M.

Prendre un rendez-vous pour déposer plainte

Notre arrondissement teste un nouveau dispositif pour ceux qui veulent porter plainte auprès de la police. Depuis février, on peut prendre rendez-vous (01 53 41 85 00 entre 9 h et 20 h), ce qui permet de ne pas faire la queue quand on arrive au commissariat. Les rendez-vous sont fixés à la BDEP (brigade des délégations des enquêtes de proximité), 122 rue Marcadet.

Bien entendu, ceux qui n'ont pas rendez-vous peuvent toujours porter plainte, mais ils ne seront pas prioritaires au guichet – sauf bien entendu les cas urgents (blessures...). ■

Arc-en-ciel Théâtre appelle à participer à des ateliers-théâtre citoyens

La compagnie Arc-en-ciel Théâtre, association d'éducation populaire, prépare des "ateliers citoyens", forums de discussions et de propositions sur "le vivre ensemble et la pratique de la démocratie". Elle lance un appel à tous les habitants du 18e pour y participer.

Le projet, encore à l'état d'ébauche, devrait se concrétiser dès mai. Trois thèmes sont déjà fixés : les relations hommes-femmes, l'emploi et le monde du travail, la démocratie participative. Il devrait y avoir, quartier par quartier, une réunion par mois sur l'un de ces thèmes.

Comme dans toutes les interventions de l'association, tout commencera par une mise en scène de la problématique, animée par des comédiens professionnels.

«On rejoue la scène...»

«Prenons l'exemple du thème hommes-femmes, explique René Badache, qui va orchestrer les réunions dans l'arrondissement. Nous jouons une saynète : un employeur propose à une dame de l'embaucher mais, à qualification égale, à un salaire moindre que celui d'un homme. Elle accepte. Alors on demande à la salle d'intervenir : a-t-elle eu raison car le travail est si rare ? A-t-elle eu tort de se plier à une discrimination ? On rejoue la scène avec participation du public, on débat des alternatives possibles et de leurs conséquences. Enfin, on demande aux personnes présentes de se réunir par petits groupes et de rédiger des conclusions et des propositions qui pourraient être soumises aux élus.»



Un des ateliers d'Arc-en-ciel, où les spectateurs sont aussi participants.

positions qui pourraient être soumises aux élus.»

Les ateliers doivent être espaces de parole libre mais aussi lieux de construction de propositions concrètes acceptables par tous. De plus, la compagnie entend ne pas mettre les élus devant le fait accompli, mais les associer en leur demandant d'examiner les propositions et de proposer des décisions. Elle est en discussion avec les représentants de notre municipalité pour aboutir à un tel partenariat.

«L'idée est de réconcilier les citoyens avec la vie politique, de dépasser un désengagement de leur part et même une défiance vis-à-vis

de leurs représentants élus, de leur montrer qu'on peut, qu'on doit faire vivre la démocratie participative et lui permettre d'alimenter au quotidien la vie politique», affirme Yves Guerre, responsable national du réseau Arc-en-ciel et animateur du projet.

Si tout se passe bien, il devrait donc y avoir un premier atelier en mai à la Goutte d'Or. Un autre est déjà fixé : le 16 juin à la Maison verte (127 rue Marcadet). Puis d'autres encore à partir du mois de septembre 2012.

M.-P. L.

□ Arc-en-ciel Théâtre : 110 ter rue Marcadet. 01 42 23 40 30.

L'Association des couleurs veut promouvoir diversité et mixité

Elle agit dans le domaine culturel et celui du sport, avec en mai un tournoi rassemblant footballeurs valides et handicapés.

Promouvoir la diversité et la mixité, cultiver la différence et non l'indifférence : ce sont les buts fixés par l'Association des couleurs, créée en janvier 2010 et œuvrant dans les secteurs culturel et sportif.

Philippe Cook en est le président. Graphiste devenu documentariste, il s'était rendu en Haïti pour réaliser un film juste avant le séisme de janvier 2010. Il a alors fondé l'association, rapidement inscrite à la Maison des associations (MDA) du 18e, d'abord pour aider les jeunes artistes haïtiens (musiciens et plasticiens), leur donner une visibilité hors de chez eux et

faciliter leur venue en Europe. Ainsi le soutien au Mouvement Loray, regroupant quatre plasticiens qui ont pu exposer en France en juin dernier et pour lesquels l'association prépare une tournée internationale.

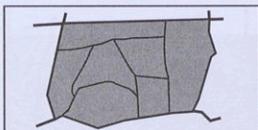
Partenariat également avec le Bénin, marqué en janvier 2012 par une exposition de photos présentée à la MDA et avec d'autres projets culturels en cours.

L'association s'emploie également à cultiver la différence dans le sport. À l'initiative de Benoît Goure, habitant l'arrondissement comme Philippe Cook, elle a lancé un tournoi amical de futsal (foot en salle avec équipes

de cinq joueurs) rassemblant sportifs valides et sportifs handicapés.

Benoît Goure, handicapé lui-même (mal marchant), joue au football dans une équipe mixte à Nanterre, mais il regrette qu'il y ait si peu de clubs de ce type, notamment pour les plus de 20 ans. D'où l'idée de ce tournoi qui aura lieu dimanche 6 mai au stade Pierre-de-Coubertin dans le 13e, et qui mettra en compétition des équipes mixtes : deux joueurs valides et trois handicapés.

Le tournoi, que l'association voudrait pérenniser, s'accompagnera d'un festival avec musique et animations. ■



La devineresse de la rue Marcadet

C'est un métier. Un métier pas tout à fait comme un autre. Christina est tireuse de cartes et elle ne manque pas de clients.

«**T**ous les matins, au petit déjeuner, ma grand-mère maternelle, Candide, tirait les cartes et nous annonçait ce qui allait nous arriver dans la journée !», raconte Christina Borg, cartomancienne, âgée de 44 ans, installée au 105 rue Marcadet depuis dix ans.

«Paul, mon grand-père, allait pêcher en mer tous les matins. Un jour, ma grand-mère Candide s'est regardée dans le miroir et, au lieu de voir son visage, elle a vu des fleurs de lys. Elle nous a alors déclaré que mon grand-père ne reviendrait pas vivant de sa pêche. Deux heures plus tard, les pompiers l'ont appelée pour lui apprendre que son corps, hydrocuté, avait été retrouvé flottant sur la mer», poursuit-elle.



Christina Borg dans son local du 105 rue Marcadet.

Tradition de famille

Élevée dans une famille de cartomanciennes, sa mère exceptée, Christina commence, dès l'âge de 14 ans, à tirer les cartes pour ses copines. À 18 ans, titulaire d'un CAP-BEP "bronzier d'art option ciseleur-monteur", ne trouvant pas de travail dans cet univers masculin, elle se réoriente vers la sténodactylo. Pendant un an et demi, elle enchaîne les contrats en TUC (contrats aidés de six mois) dans l'administration de l'université Paris XIII-Villetaneuse. «Mais, parallèlement, en toute discrétion, je faisais les cartes à tout le personnel de la fac», se souvient-elle amusée.

Elle travaille ensuite dans un centre de bronzage où elle est responsable de l'accueil, du standard et du lavage des cabines. Officieusement, le centre propose aussi des prestations de cartomancie. À cette occasion, elle sympathise fortement avec une de ses clientes, Rébecca.

Rébecca, sa bonne fée

«J'ai la même date de naissance que la fille de Rébecca», déclare Christina. À l'époque de leur rencontre, Rébecca est la patronne d'une brasserie. Profitant du changement de direction du salon de bronzage, Christina accepte sa proposition de devenir barmaid et cuisinière dans son établissement.

Elle découvre que Rébecca est elle aussi tireuse de cartes. Au bout de deux ans, pour des raisons de santé, Rébecca vend son affaire. Insé-

parables, elles se donnent alors six mois pour trouver dans Paris un local dans lequel Christina pourra créer, à la fois, un cabinet de voyance et une boutique de vente d'objets ésotériques. Et, un jour, en lisant *De particulier à particulier*, Christina découvre l'existence d'une boutique sans pas-de-porte et sans clientèle à louer, dans le 18e arrondissement où elle habite déjà.

Véritable bienfaitrice, Rébecca va alors avancer les fonds nécessaires au paiement des premiers loyers et des travaux. Précédemment, ce lieu, de 38 m², avait été un local annexe de l'association protestante *la Maison verte*. «Je pense qu'il y a de bonnes vibrations spirituelles, de bonnes énergies qui sont restées, une certaine paix en harmonie avec l'occulte, favorable à la voyance», dit Christina.

En souvenir des oiseaux qui, selon une légende, apportaient le courrier au Moyen-Âge, elles choisissent de nommer la boutique *Les Mésanges* : «Il ne faut pas oublier qu'une voyante est avant tout une porteuse de nouvelles», tient à préciser Christina.

Des prédictions et des cours

Rébecca partie à la retraite, Christina est aujourd'hui la seule responsable de la boutique, même si son amie lui donne un coup de main de temps en temps. La boutique est ouverte du lundi au vendredi de 10 h 30 à 20 h, et le samedi de 11 h à 18 h. Christina y propose des consul-

tations sur rendez-vous et, le soir, des cours particuliers ou collectifs pour apprendre la cartomancie.

«J'adore mon travail. En consultation, la cliente ne doit pas parler, c'est à moi de découvrir pourquoi elle est venue puis de l'éclairer, affirme-t-elle. Et lorsque je vois qu'une personne arrivée en pleurs repart avec le sourire, c'est super ; certains clients reconnaissants sont même devenus des amis !»

Elle vend aussi tous types d'objets relatifs à son art, du jeu de tarot aux pendules. Sa clientèle est à 60 % féminine. Tous les profils, toutes les religions et tous les âges à partir de 18 ans sont représentés : des étudiantes, des chirurgiens, des avocats, des banquiers, des infirmières, des artistes, des prostituées, des grands-parents inquiets pour leurs petits-enfants, des policiers (surtout des femmes)...

Leurs questions tournent autour de quatre thèmes : «Avec la crise, les problèmes professionnels et financiers arrivent en premier, puis l'amour, la santé et le logement. L'impatience des consultants est la plus difficile à gérer. Or, il faut un an et demi à compter de la consultation pour qu'une prédiction se réalise», affirme-t-elle.

Elle conclut : «De toute façon, il ne faut pas que les gens fassent leur vie uniquement en fonction des cartes. Je ne leur donne que des conseils, après ils font ce qu'ils veulent.»

Annick Amar

La fermeture mal organisée de la rue de Laghouat

Stupeur rue de Laghouat. Les riverains ont découvert, quelques jours avant l'événement, des panneaux annonçant la fermeture totale de leur rue à la circulation automobile entre le 26 mars et le 29 juin. Les entreprises de la rue avaient été prévenues moins d'une semaine à l'avance, et encore, pas toutes.

Il y a dans cette rue un garagiste, un miroitier, une résidence médicalisée pour personnes âgées... Pour ces dernières, les ambulances ne pourront plus passer. Impossible pour le miroitier de transporter à pied ses matériaux lourds et fragiles. Il a tenté en vain toute la semaine de joindre la personne indiquée par la Mairie de Paris comme chargée des relations avec les usagers. Le garagiste, lui, devra fermer boutique pendant trois mois. Il a cherché à savoir comment mettre ses quatre salariés au chômage technique... et a appris qu'il aurait fallu entreprendre les démarches deux mois à l'avance.

Même problème pour une portion de la rue Léon, entre les rues de Panama et Doudeauville, mais pendant trois semaines au lieu de trois mois. Les habitants iront à pied.

À la mairie du 18e, il semble qu'on ait découvert le problème trois jours avant la fermeture, par les coups de fil de riverains affolés. Une réunion d'information est prévue... le 2 avril, une semaine après la fermeture.

À qui doit-on cette décision, où la désinvolture le dispute à l'irresponsabilité ou à l'incompétence ? M.-O. F.

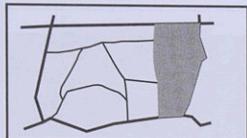
Écoles : on manque de remplaçants

Une pétition des parents d'élèves de l'école maternelle du 57 rue de la Goutte d'Or a recueilli une centaine de signatures, et le 26 mars, des parents ont occupé durant quelques heures le bureau de l'inspection d'académie.

En effet, deux institutrices des petites sections, qui devaient partir en congé de maternité, l'une le 2 avril, l'autre le 2 mai, mais qui ont dû prendre des congés de maladie dès le 19 mars, n'ont pas été remplacées en mars.

Le rectorat ne disposait d'aucun remplaçant disponible. Pour la première des deux enseignantes, un remplacement est prévu à partir du 2 avril. Pour la seconde, rien de prévu.

Même situation dans d'autres écoles, le nombre de remplaçants ne cessant de diminuer. À un courrier d'une mère d'élève, l'inspectrice du secteur 18B a répondu : «Je déplore que des enseignants ne soient pas remplacés. Je ne parviens pas à répondre à tous les messages que je reçois des parents. Chacun d'eux mériterait une réponse, même si elle témoigne de l'impossibilité au niveau local à répondre à l'attente exprimée.» ■



La Chapelle

Green One, une pierre de plus à l'édifice de l'espace Pajol

Cet immeuble, troisième bâtiment à être livré dans ce que la municipalité appelle "l'éco-quartier Pajol", se veut un modèle environnemental. Il abrite depuis un mois un cabinet de conseil pour syndicats.

Le soleil était au rendez-vous, le 15 mars à La Chapelle, pour l'inauguration de *Green One*, un immeuble de bureaux de 1 200 m² voulu comme un modèle environnemental. Cela tombait bien ! Premier immeuble de Paris à posséder une certification HQE (haute qualité environnementale), avec un bail "vert", une compensation carbone et le label BBC-Effergie, il est coiffé de 40 m² de vitrage photovoltaïque sur son toit.

Le soleil inondait la cafétéria à travers les grandes baies vitrées. Les pontes de la mairie, du constructeur (Cogedim), de la société responsable de l'aménagement de l'ensemble de l'espace Pajol (la Semaest) et du locataire (Syndex) avaient toutes les raisons de sourire.

« Pas assez de restaurants »

« C'est un symbole pour ce quartier, ses valeurs », se félicite Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris. Cette ancienne inspectrice du travail est ravie que ces lieux flamboyants ne soient occupés par Syndex, un cabinet d'experts-comptables spécialisé dans l'assistance aux comités d'entreprise et aux syndicats.

Dans le couloir du rez-de-chaussée, une célèbre photo due à Willy Ronis rappelle la vocation sociale de l'entreprise : la militante Rose Zehner, icône du Front populaire, haranguant la foule des grévistes de l'usine Citroën-Javel en 1938.

Si, à l'intérieur, tout semble opérationnel, un énorme tas de gravats borde encore le bâtiment côté rue Riquet ; d'ici peu de temps, un jardin devrait l'avoir remplacé. Les employés de Syndex, qui a signé un bail de neuf ans, ne sont pas trop mécontents d'avoir quitté la rue des Petites-Écuries (10e) et leur terrasse avec vue sur le Sacré-Cœur pour une autre terrasse avec vue sur les rails de la gare de l'Est.

Maria-José, documentaliste, se plaint juste qu'il n'y ait « pas assez de restaurants dans le quartier ».

Après le collège Aimé-Césaire (2010) et le centre sportif, *Green One* (on ignore pourquoi la Cogedim a choisi ce nom) est la troisième pierre de l'éco-quartier. « Pas à pas, cette zone Pajol n'est plus une maquette, mais une réalité », se félicite Daniel Vaillant.

Pierrick Yvon

Espace Pajol : les travaux avancent vite

Voici le calendrier des divers bâtiments de l'espace Pajol :

- **Terminés et livrés** : le collège Aimé-Césaire (ouvert depuis la rentrée 2010) ; le gymnase espace sportif (désormais ouvert au public, les premiers clubs y ont pris leurs horaires, il s'adresse prioritairement aux 14-20 ans) ; et le bâtiment d'entreprise *Green One* (voir l'article).

- **La grande halle** : Le chantier avance vite. Le bâtiment en bois a été mis hors d'eau et hors d'air (couverture et baies posées). S'ensuivent les travaux de second œuvre (plomberie, électricité, chauffage, etc.). Achèvement du chantier programmé fin août 2012. L'auberge de jeunesse et la bibliothèque ouvriront leurs portes en février 2013 après ameublement, tout comme les commerces.

- **La centrale solaire** : La pose des panneaux photovoltaïques pourrait s'achever après août 2012, ce qui ne pose pas de difficultés puisque bibliothèque et auberge possèdent

leurs propres toitures étanches. La Ville de Paris exploitera directement cette centrale solaire.

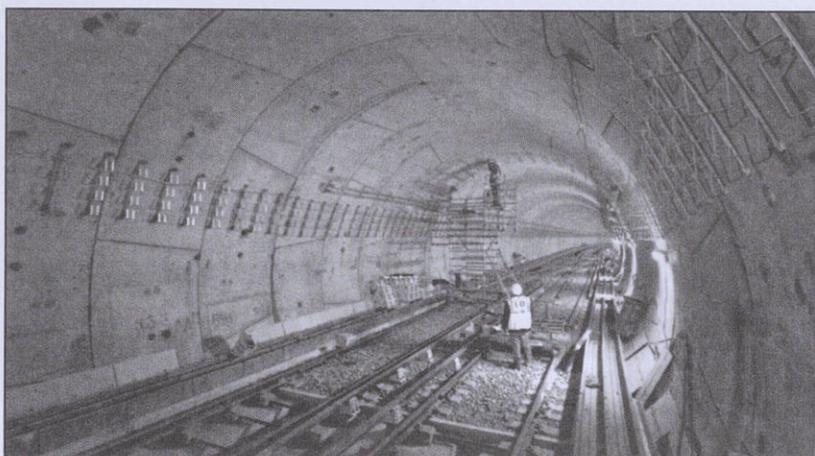
- **L'esplanade** : Une première phase de travaux démarre avec le raccordement de la halle aux réseaux d'eau, électricité, télécommunications, etc., ce qui nécessite la mise en sens unique de la rue Pajol jusqu'au 23 mars dans le sens Département/Riquet. En juillet, la pose des dalles de granit débutera et s'achèvera en janvier 2013..

- **L'IUT** : L'appel d'offres pour les travaux de l'IUT a été infructueux : aucun candidat n'a respecté l'enveloppe budgétaire fixée. La Région n'ayant pas souhaité revoir à la hausse le budget, une nouvelle procédure a été lancée sur la base d'un redécoupage des lots. Les travaux démarreront en septembre 2012 pour un achèvement en janvier 2014. Restos du Cœur et Grand Parquet déménageront à la fin du premier semestre 2012. ■

Les nouveaux accès du métro Porte de la Chapelle : en mars 2013



Les nouveaux accès, en travaux : l'escalier rue de la Chapelle, un couloir.



Le tunnel du prolongement de la ligne vers la station Front-Populaire.

On sait maintenant à quelle date seront mis en service les nouveaux accès de la station de métro Porte de la Chapelle : mars 2013.

Il y aura deux entrées supplémentaires, sur la rue de la Chapelle, nettement plus au sud que les entrées actuelles : l'une, côté impair, avec un escalier, et l'autre, côté pair, avec un ascenseur. Les couloirs souterrains de ces accès sont creusés, les céramiques murales et les revêtements de sol posés. Les équipements (éclairage, signalisation, etc.) seront tous en place en septembre 2012. Mais il faut encore installer un escalier métallique reliant ces couloirs aux quais, et pour le moment ce n'est pas possible.

En effet, cet escalier doit se trouver sur l'emplacement actuel du local technique de régulation, et celui-ci reste en service jusqu'au moment, fin 2012, où

le terminus de la ligne sera transféré à la nouvelle station Front-Populaire, construite dans le cadre du prolongement de la ligne 12. À ce moment-là, le local de régulation de la Porte de la Chapelle n'aura plus d'utilité, puisque les retournements de rames de métro se feront à Front-Populaire.

On pourra alors mettre en service les nouveaux accès à la Porte de la Chapelle.

La ligne 12, rappelons-le, doit être prolongée jusqu'à la mairie d'Aubervilliers. Dans une première étape, elle ira jusqu'à une station qu'on avait d'abord nommée Proudhon-Gardinoux (du nom de deux rues) et qui s'appellera finalement Front-Populaire (du nom d'une place).

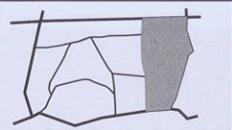
Le prolongement jusqu'à la mairie d'Aubervilliers interviendra dans une deuxième étape. ■

Un terrain vague rue Philippe-de-Girard va être exproprié

Depuis des années, un terrain vague subsiste au 71 rue Philippe-de-Girard, caché derrière une palissade du plus triste effet, envahi par une végétation exubérante. Les voisins s'en plaignent : il contribue à l'aspect misérable de cette partie de la rue. Cette situation est due à l'incapacité des copropriétaires de ce terrain de s'entendre pour lui trouver une utilisation et pour l'entretenir.

La municipalité a donc décidé de l'exproprier, afin d'y construire huit logements. Pour cela, la loi exige une procédure particulière (enquête publique et déclaration d'utilité publique) qui va donc être mise en route. Plus que quelques mois de patience pour les riverains...

D'autres terrains vagues dans le quartier pourraient être prochainement l'objet de décisions semblables. ■



Les CIEUX grands ouverts

CIEUX, c'est le nom d'une association dont l'objectif principal est de favoriser le dialogue entre les diverses religions afin de lutter contre les extrémismes et le racisme.

Créée en 2007, CIEUX (Comité Interreligieux pour une Éthique Universelle et contre la Xénophobie) est une association qui souhaite établir un lien entre les différentes communautés et lutter contre les extrémismes et le racisme. Présente dans toute la France, l'association œuvre également au dialogue dans le 18^e arrondissement depuis 2009.

En partenariat avec des responsables religieux, les centres sociaux municipaux et les régies de quartier, l'association organise des rencontres sur des thèmes tels que le respect d'autrui ou encore des réflexions sur les droits de l'Homme. Ouvertes à tous, athées y compris, ces séances de dialogue ne sont pas réservées à des spécialistes ou à des théologiens. Près de soixante-dix personnes de différentes confessions y participent.

Pas de prosélytisme dans ces réunions. «*Il ne faut pas confondre partager sa foi et provocation*», précise Alexandre Vigne, président de Cieux.

Dans des lieux de culte

Les réunions sont organisées tour à tour dans des lieux de culte des différentes religions. Après la mosquée Al Fath rue Polonceau ou la synagogue Yismah Moshé, rue des Saules, la prochaine rencontre est prévue au printemps prochain chez les Chaldéens de la rue Pajol (1). Spécificité du 18^e, selon Alexandre Vigne, «*la diversité des confessions avec entre autres la présence importante d'hindouistes, et le temple Ganesh rue Pajol, et aussi une forte présence de musulmans et l'implication des institutions*».

Alexandre Vigne estime que ces réunions sont l'occasion de

1. L'Église chaldéenne, implantée notamment en Syrie, est une des «Églises de rite oriental» rattachées à l'Église catholique romaine. Le lieu de culte du 13 rue Pajol accueille les fidèles de la région parisienne.

faire vivre réellement le terme *fraternité* du triptyque «Liberté Égalité Fraternité». En effet, «*le dialogue interreligieux permet d'améliorer la démocratie participative en donnant la parole à des personnes qui ne participent pas ou peu par ailleurs aux débats publics ou que l'on ne voit pas dans les conseils de quartier*».

Selon le président de CIEUX, ces rencontres contribuent à une meilleure intégration sociale. Dans le respect de toutes les confessions, les réunions se terminent toujours par un verre de l'amitié, «*sans alcool*», précise Alexandre Vigne, pour respecter les interdits alimentaires des uns ou des autres.

Contre les préjugés

Dans le contexte actuel où règnent des préjugés sur les religions, le président de l'association déclare que «*tendre la main, c'est la devise de l'association*» et il prévient : «*Si nous ne le faisons pas, ce seront les intégristes de diverses obédiences qui tendront la main*».

L'association CIEUX, agréée par l'Agence du service civique, bénéficie de l'aide de deux jeunes stagiaires, Keerthiga Thirumanavalan et Saël Guillerme. Dans le cadre de leur service civique, les deux jeunes gens interviennent dans des établissements scolaires de la capitale sur les questions du vivre ensemble et de l'interculturel.

Par ailleurs, Keerthiga et Saël mettent actuellement en place un échange interculturel de jeunes avec le Fryshuset, centre culturel de Stockholm, dans l'objectif d'établir un dialogue interreligieux et aussi intergénérationnel entre la France et la Suède. CIEUX souhaiterait mobiliser des jeunes de 18 à 25 ans, ouverts au dialogue, chrétiens (catholiques et protestants), juifs, musulmans, bouddhistes et hindouistes.

Lilaafa Amouzou et Mathieu Le Floch

□ contac@cieuxinternational.org

Un couple nu près de la Madone



Des affiches pour des voitures ont remplacé celles du Salon de l'érotisme.

Mais cette photo montre combien les panneaux d'affichage sont proches de la statue de la Madone.

À l'angle de la rue de la Madone et de la Rue des Roses, il y a une statue de la Vierge, très ancienne, à laquelle la rue doit son nom. La jouxtant de près, deux grands panneaux d'affichage de la firme Clear Channel. Début mars, sur chacun de ces panneaux, une affiche pour le Salon de l'Érotisme, qui se tenait les 17 et 18 mars.

L'affiche montrait un homme et une femme, nus, lui musclé et tatoué, elle blonde platine, photographiés en buste, serrés l'un contre l'autre. Le bras de la femme cachait son sein, donc pas de quoi justifier une plainte pour outrage à la pudeur. Mais tout de même, cette image et l'inscription en lettres énormes «*Salon de l'Érotisme*», cela faisait un étrange contraste, si près de la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras.

Et, dans ce village qu'est le centre du quartier La Chapelle, cela a indigné des habitants, spécialement des paroissiens de Saint-Denis-de-La-Chapelle. «*J'ai beau ne pas être un pudibond, nous dit M. Barbier, qui nous a signalé l'affaire, j'avoue que ce rapprochement m'a choqué. D'autant plus que de l'autre côté des panneaux d'affichage se trouve le lycée Charles-de-Foucauld, fréquenté par des adolescents*».

Le Salon de l'érotisme, au Bourget, était plutôt *hard*, proposant, outre des gadgets en tous genres, des strip-teases, des stars du X en dédicace, et même un espace de tournage de films X.

Dès le 19 mars, le Salon fini, l'affiche avec les personnages nus a été remplacée par des affiches vantant des voitures. ■

Fermeture définitive du centre d'hébergement Cugnot

Le baroud d'honneur du collectif des résidents n'y aura rien changé : le centre Cugnot a fermé ses portes le 28 mars. Pendant près de trois ans, ce centre dit de stabilisation avait accueilli 280 personnes en grande difficulté mais en voie de réinsertion.

Celles-ci y passaient quelques mois, ou plus si nécessaire, le temps de récupérer, de réorganiser leur vie fracassée. Mais le centre ne bénéficiait que d'un bail précaire, sur un terrain où La Sablière, le bailleur social de la SNCF, devait construire des logements sociaux (voir *le 18^e du mois*, mars 2012).

Depuis novembre 2008, ce bail avait été prolongé deux fois, mais le bailleur avait été très clair, explique Agnès Noireaut, la directrice de la Cité André-Jacomet auquel était rattaché le centre : La Sablière devait absolument récupérer les lieux au plus tard le 31 mars 2012. Entre décembre dernier et le 20 mars, environ la moitié des résidents sont partis, dirigés vers des logements sociaux, des foyers de jeunes travailleurs ou des maisons-relais pour ceux qui avaient besoin de plus de soutien.

Une semaine avant la fermeture, restaient

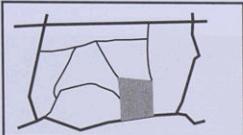
vingt-sept personnes. Treize d'entre elles avaient une solution de sortie.

Mais les quatorze autres n'avaient pas accepté les propositions qui leur avaient été faites, en général parce qu'il s'agissait d'un hébergement en chambres collectives.

Le Centre Cugnot était en effet composé de chambres individuelles, ce qui est exceptionnel pour ce type d'hébergement. Les organismes d'accueil ont en effet longtemps privilégié les chambres collectives qui permettent d'héberger plus de personnes par rapport à la surface disponible.

Une promiscuité que beaucoup ne supportent pas, d'autant qu'ils peuvent rarement choisir avec qui partager leur chambre. Ceux qui dormaient encore dans la rue peu avant, et qui cherchent avant tout un abri, se font une raison. Pour les résidents du Centre Cugnot, qui avaient retrouvé un peu d'intimité dans leurs chambres personnelles, c'est plus difficile. Jusqu'au dernier jours les responsables du centre ont donc continué à chercher des solutions : «*Personne ne sera à la rue, c'est important pour nous aussi*», insiste Agnès Noireaut.

Marie-Odile Fargier



Une balade en Goutte d'Or guidée par les voix des habitants

Une association propose de faire cette balade avec un MP3.

Se promener dans la Goutte d'Or, casque sur les oreilles, et se laisser entraîner par les voix de ses habitants racontant leur quartier : c'est ce que proposent *Les Voix de la Ville*, qui viennent de concevoir un audioguide original.

Conçue par Aurélien Caillaux, qui habite au centre du quartier, et Mélanie Antoine, qui réside à la périphérie, la balade dure 1 h 40. Elle part du métro Château-Rouge et y revient après avoir tourné en boucle dans les rues avec stations au marché Dejean, rue des Gardes chez les stylistes, square Léon, villa Poissonnière, Saint-Bernard, la mosquée Polonceau, la synagogue Doudeauville, l'ancien cinéma devenu le surréaliste magasin de chaussures Kata, les magasins exotiques, les cafés, et tant d'autres étapes...

Sans tabous

Une voix off, celle de Mélanie, guide de promeneur. Mais surtout, que ce soit en route ou à l'arrêt, les villa-

geois de la Goutte d'Or se racontent et racontent leur quartier : ce sont eux les guides. Sans tabous, ils commentent le paysage. L'un dit ne pas aimer l'ambiance à Château-Rouge avec tous ces vendeurs à la sauvette, un autre avertit de ne pas acheter de contrefaçons, mais un autre célèbre les délices du maïs bouilli vendu par des dames africaines.

Devant Kata, un ancien se rappelle le cinéma qui était là autrefois et tous les *Rintintin* qu'il y a vus. Square Léon, un jeune regrette qu'il soit fermé le soir, un plus vieux déplore qu'il soit trop «aménagé».

Voix d'hommes et de femmes, d'Européens, de Maghrébins, d'Africains se succèdent et se mêlent. Qui sont-ils ? Ils ne le disent pas mais, en allant sur le site des *Voix de la Ville*, on découvre les portraits d'une douzaine d'entre eux et ils dévoilent qui ils sont dans une petite vidéo.

On reconnaît Bruno Lemesle, le photographe et cinéaste, Séverine

Bourguignon et Philippe Silvestre, artistes plasticiens, Pascal Ferlicot, l'animateur du site *lagouttedor.net*, Philippe Ferin, peintre, Pap, couturier sénégalais, le Bachelor, styliste pour «sapeurs» africains, Maman Jeanine, l'épicière camerounaise, et aussi Charles et Rachid, jusqu'à la jeune Manal, 15 ans, des *Enfants de la Goutte d'Or*.

Pourquoi une telle démarche loin des sentiers battus ? «Pour faire découvrir ce quartier si riche et si divers, sortir des discours linéaires et réducteurs, donner la parole à ceux qui y vivent et donner envie de plonger au cœur de la Goutte d'Or», affirme Aurélien. Son projet, d'ailleurs, est financé par le Fonds de soutien aux initiatives des habitants de la Goutte d'Or.

L'audioguide a été lancé le week-end des 17 et 18 mars à l'Échomusée



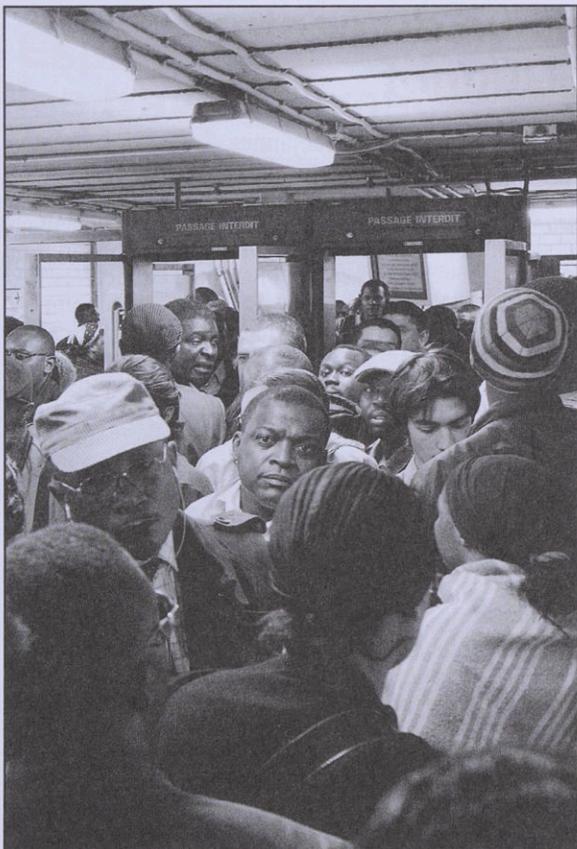
L'affiche des «Voix de la ville».

(21 rue Cavé) avec prêt gratuit de MP3 ; les amateurs ne se sont pas privés d'affluer. Ses concepteurs seront de nouveau à l'Échomusée tous les week-ends de mai. Entre-temps, on peut télécharger la balade.

Marie-Pierre Larrivé

□ www.lesvoixdelaville.com

Le scandale du métro Château-Rouge : les usagers passent à l'action



Davide Del Giudice

On se bouscule dans la salle des billets...

Cela a pris du temps, mais cette fois, c'est fait : les membres fondateurs de l'association des usagers de la station de métro Château-Rouge ont adopté des statuts, élu un conseil et un bureau et sont prêts maintenant à passer à l'action pour obtenir enfin les aménagements indispensables dans cette station.

Les aménagements demandés figurent en tête des statuts : ils doivent «permettre à tous les usagers d'accéder aux quais et de sortir sans entrave à la circulation, y compris les personnes à mobilité réduite».

Pour cela, l'association demande «la création d'une nouvelle entrée/sortie et le maintien de la présence humaine de la RATP en station». Cette entrée/sortie nouvelle devrait être créée de l'autre côté du boulevard Barbès.

L'association est ouverte à tous les usagers de la station, qu'ils résident ou non dans le

18e. Il y a quelques mois, ces usagers avaient été environ six cents à signer la pétition demandant l'amélioration du service et même de la sécurité dans cette station.

En effet, tous les jours on se bouscule dans la salle des billets exigüe, dans les couloirs où les flux d'entrants et de sortants doivent se croiser près des tourniquets, sur les quais souvent bondés. Il est même arrivé que des agents de la RATP doivent maintenir à l'extérieur, sur le trottoir du boulevard, le flot des passagers voulant entrer en attendant que le flot de ceux qui sortent ait dégagé un peu d'espace.

Il y a quelques années, la RATP avait préparé un plan de rénovation, prévoyant une seconde entrée/sortie et des ascenseurs pour les handicapés. Ces travaux coûtent cher et elle refuse de les financer, demandant à la Ville et à la Région de le faire à sa place.

Marie-Odile Fargier

□ Contact : chateaurouge@gmail.com

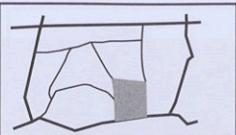
«Patchwork à la Goutte d'Or» du 3 au 8 avril

Patchwork à la Goutte d'Or du mardi 3 au dimanche 8 avril : comme chaque année depuis 2009, la Salle Saint-Bruno, le centre Barbara, l'Institut des cultures d'Islam et la bibliothèque Fleury organisent des «Rencontres» sur thème, moments festifs mais aussi espaces de débats et de réflexion sur le passé et le présent du quartier.

Après «La Goutte d'Or du temps de la guerre d'Algérie», «Barbès l'Africaine» et «Bastringue à Château-Rouge», le thème de 2012 tourne autour du tissu et de la mode. On tissera, dans ce quartier métissé, du patchwork culturel.

Il y aura des expositions (photos et peintures) et des installations. Il y aura des concerts, des projections, des portes ouvertes chez les stylistes et dans les ateliers de couture, des ateliers créatifs pour petits et grands, des visites guidées du quartier et des tables rondes sur des sujets tels que : les implications sociales du vêtement, la mode et les stars de la musique, le vêtement comme symbole de contestation ou le marché de la mode islamique.

□ Tout le programme sur www.rencontres-gouttedor.com



Goutte d'Or

Les biffins à Barbès suscitent le débat entre élus

Les "biffins", qui mettent en vente, étalés sur le trottoir, toutes sortes d'objets récupérés ici et là, souvent dans les poubelles, sont maintenant présents au carrefour Barbès-Rocherchouart. Ce "marché de la misère" informel s'étale tout le long du marché Barbès officiel qui se tient là le mercredi et le samedi matin, depuis le métro Barbès presque jusqu'au métro La Chapelle.

Les vendeurs sont si nombreux qu'ils occupent même le trottoir au bas de l'escalier vers la ligne 2 à Barbès, empêchant le passage des gens qui veulent prendre le métro. Les altercations entre vendeurs à la sauvette et usagers du métro se multiplient, au risque de violences.

Roxane Decorte et Pierre-Yves Bournazel, élus UMP du 18e, ont proposé au Conseil de Paris un vœu alertant sur cette situation. «Des réponses doivent être trouvées pour que ces vendeurs puissent être pris en charge socialement, que les opérations de police soient renforcées et que les riverains retrouvent un cadre de vie apaisé», explique Roxane Decorte. Ce vœu a été adopté à l'unanimité.

Cela a poussé Myriam El Khomri, élue PS du 18e et adjointe au maire de Paris chargée de la sécurité, à présenter elle aussi un vœu, adopté également. Le vœu demande la réunion du «comité de pilotage Carrefour Barbès piloté par le secrétaire général de la Ville de Paris et réunissant tous les acteurs impliqués». Il demande aussi au préfet de police de mettre en œuvre «tous les moyens et effectifs nécessaires».

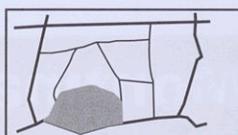
Les habitants seront heureux d'apprendre l'existence de ce "comité de pilotage" dont, jusqu'à présent, l'activité semble n'avoir abouti à rien. Nous rendrons compte dans notre prochain numéro de l'évolution de la situation.

N. M.

La Fête de la Goutte d'Or recrute des musiciens

Cette année, la traditionnelle Fête de la Goutte d'Or aura lieu du 27 juin au 1er juillet. Sont chargées de l'organisation : la Salle Saint-Bruno, la compagnie Graines de Soleil et la compagnie Gaby Sourire. Elles recherchent actuellement des chorales et des fanfares.

Ceux qui désirent faire une proposition sont invités à envoyer un mail à l'attention de Sylvie Haggai, à : cie.gabysourire@gmail.com ■



Montmartre

La vocation culturelle de l'Élysée-Montmartre est confirmée

La vocation culturelle de l'Élysée-Montmartre devrait être préservée, grâce à une modification du Plan local d'urbanisme (PLU) de Paris, approuvée par le conseil d'arrondissement et le Conseil de Paris.

Entre autres décisions, le PLU stipulera désormais : «Un périmètre de localisation d'un équipement culturel est inscrit sur l'Élysée-Montmartre, afin de consacrer la vocation culturelle de l'établissement menacée suite à l'incendie qui s'y est déclaré en mars 2011. L'édifice est par ailleurs inscrit au titre des Monuments historiques.» Ces clauses, qui avaient été demandées en juin dernier par Daniel Vaillant au président de la commission d'enquête sur la modification du PLU, devraient lever les craintes

de voir la disparition définitive de la célèbre salle de spectacles.

Situé 72 boulevard de Rochechouart, à l'angle de la rue de Steinkerque, l'Élysée-Montmartre, créé en 1807, était à l'origine un bal public. Il a vu la naissance du cancan (voir l'article Histoire dans le 18e du mois, mai 2011). Au XXe siècle, il devint salle de concerts, temple du catch, théâtre, puis de nouveau salle de concerts (rock, reggae, musiques du monde).

L'intérieur a été détruit

Le bâtiment a été ravagé le 22 mars 2011 au matin par un incendie. Le toit s'est effondré et l'intérieur a été détruit. Trois magasins de tissus faisant partie du même pâté de maisons ont également été endommagés.

L'incendie s'est produit alors que la société foncière, propriétaire des locaux, avait résilié le bail de la société *Garance productions* qui gérait le lieu et lui avait signifié son éviction. Après le sinistre, le propriétaire avait laissé entendre que le bâtiment devait être totalement détruit car trop endommagé et l'on craignait une opération immobilière, d'autant plus que seule la façade et son fronton, datant de 1905 (d'ailleurs préservés de l'incendie), étaient classés.

La modification du PLU évite que le propriétaire l'utilise à sa guise. Toutefois, la reconstruction et la renaissance de la salle de spectacle coûteraient très cher et on ne sait ce que le propriétaire entend faire. Voudrait-il vendre ? La Ville peut-elle l'acheter ? ■

Mort du garde champêtre de la République de Montmartre

La République de Montmartre a perdu son garde champêtre, Robert Schelcher, décédé dimanche 18 mars à l'âge de 74 ans.

Depuis 1988, il participait à toutes les manifestations montmartroises, en grand uniforme, blouse bleue ceinturée de blanc et bicorne noir. Lors du traditionnel défilé des Vendanges, il marchait toujours en tête, la barbe blanche bien taillée, très droit, avec une admirable prestance. Malgré la maladie, il était encore fidèle au poste en octobre dernier.

Robert Schelcher avait auparavant fait sa carrière dans la gendarmerie. Affecté à la Garde répu-



Robert Schelcher défile en tête de la République de Montmartre.

blicaine de l'Élysée, il a servi tous les présidents de la République, depuis le général De Gaulle jusqu'à François Mitterrand qui l'avait

décoré de la médaille du Mérite.

Membre de plusieurs associations, il était administrateur de l'Union des combattants du 18e. ■

La chorale des Compagnons de Montmartre recrute

L'esprit des *Compagnons de Montmartre* reprend vie, modestement, à travers l'activité chorale. Depuis la mort d'André Dumas, leur président si actif (voir le 18e du mois, mars 2011), les Compagnons étaient en sommeil. Mais aujourd'hui la chorale qui existait en leur sein renaît, avec le titre de *Compagnons de la Butte Montmartre*, sous la présidence d'Arlette Pinçon et la direction d'une chef de chœur professeur au conservatoire.

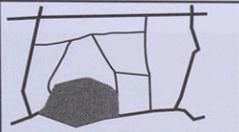
Les *Compagnons de Montmartre*, c'étaient ces hommes et ces femmes que l'on voyait lors des manifestations folkloriques sur la Butte, en cape noire, large chapeau noir et écharpe blanche (au contraire des membres de la *République de Montmartre* qui, eux, portent l'écharpe rouge).

La nouvelle association des *Compagnons de la Butte Montmartre* souhaite attendre encore un peu avant de reprendre les activités conviviales et festives. Elle s'en tient pour le

moment à la chanson. Répertoire : la chanson française et particulièrement montmartroise. Elle recrute des choristes, néophytes ou pratiquants confirmés. La connaissance du solfège n'est pas indispensable.

La chorale a l'intention de participer à des manifestations publiques locales ainsi qu'à l'animation de structures sociales dans le 18e.

□ Contact : 06 71 07 18 24, ou : compagnonsbuttemontmartre@yahoo.fr



Montmartre

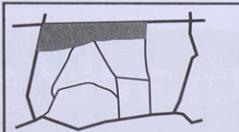
Six nouveaux artistes place du Tertre

Six nouveaux artistes vont obtenir le droit de s'installer sur le "carré aux artistes" de la place du Tertre, à l'issue de l'épreuve de sélection programmée le 2 avril. Ils seront choisis parmi quarante postulants.

Depuis le règlement établi en juillet 2010, avec l'accord des associations d'artistes concernées, pour l'attribution des places dans le "carré", on tient compte maintenant d'un critère de qualité, avec examen du dossier (diplômes, expositions, prix obtenus) et épreuve pratique.

298 artistes en tout sont accrédités pour se partager un espace (bien délimité) sur la célèbre place, entre le 30 novembre et le 15 mars. Le reste du temps, ce sont les cafés et restaurants qui occupent la place. Les artistes occupent, deux par deux, 149 emplacements de 1 m².

Une controverse oppose ces artistes du "carré" aux illégaux, ceux qui tout autour proposent aux passants de faire leur portrait, sans occuper un emplacement fixe, sans autorisation, sans payer de redevance – et qui, accusés de concurrence déloyale, sont épisodiquement pourchassés par les policiers. ■



Porte Montmartre

Avril, à la soirée des "Poètes en Résonances"



Tristan Félix poète (à gauche) et sous le maquillage du clown Gove de Crustace...

L'association Résonances, basée dans le quartier de la Porte Montmartre, poursuit, entre beaucoup d'activités consacrées à l'éveil à la culture, ses soirées poétiques chaque dernier vendredi du mois. En avril, elle accueille trois poètes qui diront leurs textes accompagnés par des musiciens : Francis

Coffinet, Louis-Philippe Dallembert, et un personnage peu ordinaire, bien connu dans le 18^e, Tristan Félix.

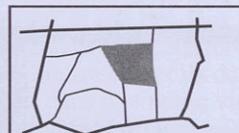
Tristan Félix est un pseudonyme. Tristan Félix, c'est une dame, une femme aux talents multiples. Professeur au collège Clemenceau dans le civil, on l'a connue aussi auteur

de recueils de poèmes (*Heurs, À l'ombre des animaux, Franchises...*), clown et montreuse de marionnettes sous le nom de Gove de Crustace, animatrice de la revue de création *La Passe*, dessinatrice, photographe (de qualité), joueuse de saxophone...

On l'a vue à de nombreuses reprises à la Halle Saint-Pierre, au Grand Parquet, dans des séances où son esprit cocasse, son goût pour l'outrance, l'ironie, les envols d'un imaginaire débridé, la remise en question par l'absurde, désarçonnaient et en même temps fascinaient les spectateurs.

Se définissant comme "clown trash et poétique", elle affirme : «*Je décline la poésie sous toutes les formes imaginables, voire inimaginables.*» Sous quelle forme la verra-t-on apparaître à Résonances ?

□ 8 rue Camille-Flammarion. Vendredi 27 avril à 20 h. Représentation suivie d'une collation festive.



Simplon



TOUJOURS PROCHE DE VOS ENVIES.

CRÉATION & EXCLUSIVITÉ D'UN SERVICE SUR-MESURE.

Ici votre rêve prend forme !

- Création et transformation de bijoux.
- Réparation horlogerie et bijouterie.
- Restauration de pendules et de montres anciennes.
- Estimation de vos bijoux et montres.
- Rachat de votre Or.
- Grandes marques d'horlogerie et bijouterie.

COMPTOIR JOFFRIN ■ ■

Bijoutier - Joaillier - Horloger

5, rue Lepic 75018 PARIS - Tél. 01 42 64 90 45
28, rue Hermel 75018 PARIS - Tél. 01 46 06 40 25

www.comptoirjoffrin.fr



Prends-en de la graine : distribution de semences les 14 et 15 avril au Simplon

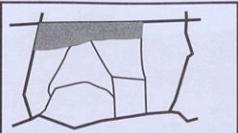
Cinquième édition, samedi 14 et dimanche 15 avril, de *Prends-en de la graine*, distribution gratuite de semences de plantes et de fleurs aux habitants voulant orner fenêtrés et balcons.

Après les Abbesses et la place de la mairie, c'est au tour du quartier Amiraux-Simplon-Poissonniers d'accueillir la manifestation, organisée avec le soutien de l'association Kokopelli, producteur de graines anciennes, et en collaboration avec Simplon en fêtes.

Les graines distribuées sont ornementales, aromatiques, mellifères ou médicinales. Des ateliers seront organisés tout au long du week-end pour apprendre à petits et grands comment semer et faire germer les graines reçues. Troc possible et bienvenu.

Prends-en de la Graine invite, par ailleurs, à profiter de l'occasion pour visiter les Jardins du Ruisseau où l'association dispose d'une parcelle.

□ Renseignements : Marie Duval, 06 14 29 61 32.



L'école maternelle et les égouts : une difficile affaire de planning

Dans "l'îlot Binet", un quartier nouveau qui doit naître près de l'avenue de la Porte Montmartre, le planning de construction d'un réseau d'égouts entre en collision avec celui d'une école maternelle.

Cela obligera les petits écoliers, durant l'année 2013-2014, à aller à l'école en car jusque dans le 19e arrondissement.

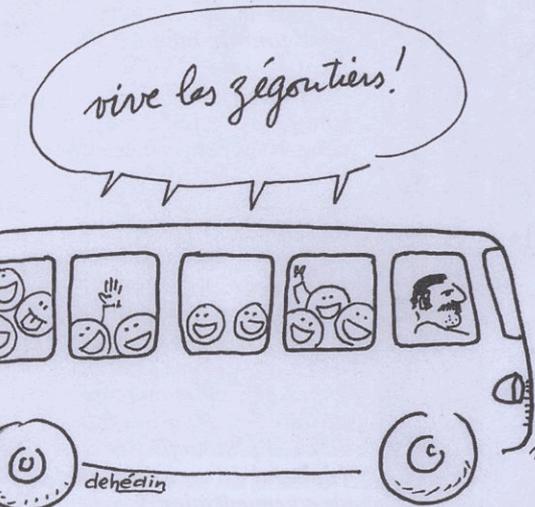
Les travaux se poursuivent pour la construction d'un nouvel ensemble d'immeubles le long de l'avenue de la Porte Montmartre, dans le cadre de ce qu'on appelle "l'îlot Binet". Le projet de "l'îlot Binet", rappelons-le, vise à construire un quartier neuf dans un quadrilatère bordé par l'avenue de la Porte-Montmartre, la rue René-Binet, le square Binet, et le boulevard périphérique.

La tour qui se dresse au bord du périphérique, construite en 1963, est devenue vétuste. Elle sera démolie dès que les immeubles actuellement en construction le long de l'avenue pourront accueillir des locataires. Les habitants de la tour seront tous relogés, soit dans ces immeubles, soit ailleurs s'ils le souhaitent.

Les trois écoles

Ensuite on commencera la construction d'autres bâtiments et l'aménagement d'espaces verts dans le reste de "l'îlot Binet".

Trois écoles se trouvent dans ce périmètre : d'abord les écoles appelées "Binet A" et "Binet B", dont les



bâtiments seront conservés mais bénéficieront de travaux de remise à neuf. Pendant les travaux qui devraient commencer à la rentrée 2012 et pourraient durer deux ans, les enfants seront accueillis dans des bâtiments provisoires installés dans le square Binet tout proche (voir notre numéro de juin 2011).

En revanche, l'école maternelle existant actuellement (et qui compte six classes) doit être démolie et remplacée par une nouvelle maternelle neuve, de dix classes.

Le planning de remplacement de l'actuelle maternelle par la neuve était établi de façon précise, afin que les écoliers n'aient aucun problème pour passer de l'une à l'autre à la rentrée 2013. Mais un imprévu vient bouleverser ce planning.

L'égout sous la cour

L'imprévu concerne le réseau d'égouts (le terme officiel est "réseau d'assainissement") qui doit être aménagé pour desservir l'ensemble du futur "îlot". Il se trouve qu'un collecteur (un tunnel souterrain) appelé "l'ovoïde", pour lequel les travaux doivent commencer vers la fin de 2013, passera sous le sol de la cour de récréation de la nouvelle maternelle !

Impossible de maintenir la date d'ouverture de cette école à la rentrée 2013 : on n'imagine pas que les enfants puissent vivre à proximité du bruit et de la poussière du chantier, et sans utiliser leur cour de récréation. Oui mais... à la rentrée 2013 l'ancienne école (celle qui existe actuellement) sera démolie. Alors,

pour lequel les travaux doivent commencer vers la fin de 2013, passera sous le sol de la cour de récréation de la nouvelle maternelle ! Impossible de maintenir la date d'ouverture de cette école à la rentrée 2013 : on n'imagine pas que les enfants puissent vivre à proximité du bruit et de la poussière du chantier, et sans utiliser leur cour de récréation. Oui mais... à la rentrée 2013 l'ancienne école (celle qui existe actuellement) sera démolie. Alors,

où logera-t-on les écoliers de la maternelle durant l'année scolaire 2013-2014 ?

La municipalité a cherché des locaux un peu partout. Les seuls qu'elle a trouvés sont situés dans le 19e arrondissement : à proximité du boulevard Mac Donald, il existe une école maternelle de douze classes, dont cinq seulement seront occupées durant cette année 2013-2014. (Les sept autres classes sont prévues pour accueillir dans l'avenir les enfants d'immeubles nouveaux qui à cette date ne seront pas encore habités.)

Alors c'est décidé : chaque matin, on emmènera les écoliers de la maternelle Binet en car jusqu'à cette école Mac Donald, et chaque soir on les ramènera.

Cela durera une année scolaire et cela coûtera 300 000 euros au budget municipal. À la rentrée 2014, les travaux de "l'ovoïde" souterrain seront achevés, les trous rebouchés, la cour de récréation remise en état. Les petits écoliers de Binet pourront enfin intégrer leur nouvelle école.

Cette affaire montre combien il est difficile, dans une opération d'urbanisme d'une certaine ampleur, de faire coïncider les plannings des nombreux travaux, de natures différentes, qui sont nécessaires... ■

Qu'est-ce qui ne va pas à Paris-Habitat ?

L'affaire du gardien renvoyé du "secteur Dimey" connaît des prolongements.

Ils continuent à réclamer le retour de leur gardien : quatre mois après que la direction de Paris-Habitat a mis fin aux fonctions de M. Leoni (voir *le 18e du mois*, janvier 2012), les habitants des immeubles du "secteur Dimey" contestent toujours cette décision.

L'affaire a été mise à l'ordre du jour du conseil d'arrondissement le 12 mars, les élus Verts ayant déposé une proposition de vœu à ce sujet. Au cours du débat, on a eu la surprise d'entendre Daniel Vaillant et son adjoint chargé du logement, Michel Neyreneuf, reconnaître publiquement qu'il y a beaucoup de critiques à faire sur la gestion par Paris-Habitat de ses salariés, et notamment des gardiens, beaucoup de critiques aussi sur les rapports avec les locataires.

Paris-Habitat (ex OPAC) est la principale société immobilière de la Ville

de Paris. Quatre de ses immeubles (passage du Champ-à-loup, 10 rue Bernard-Dimey, 72 rue Leibniz, 149 boulevard Ney) sont concernés par ce conflit.

Intrusions et vandalisme

M. Leoni en était le gardien depuis mai 2011, théoriquement comme remplaçant en contrat à durée déterminée. Disponible, impeccable dans son travail, efficace, informant régulièrement les locataires, il était apprécié. Il avait demandé à être titularisé dans ce poste et il avait reçu un avis affirmant que sa candidature était «validée». Et puis, sans explication, il a été licencié en date du 30 novembre.

Un nouveau gardien est en place depuis le 1er février. Mais, si l'on en croit un courrier adressé par des locataires du 10 rue Bernard-Dimey à

Paris-Habitat, il n'a pas su empêcher que la situation se dégrade : digicode cassé, placards électriques brisés, portes du garage ne fermant plus, miroir du hall d'entrée brisé par des personnes extérieures à l'immeuble, ascenseur tagué, urine dans les escaliers...

Le nouveau gardien n'est pas mis en accusation. Il est «gentil», nous dit un locataire, «jamais les poubelles n'ont été aussi bien récupérées», mais il ne voit pas les choses qui vont mal, il ne tient pas un contact suffisant avec les locataires.

Et quant aux intrusions de jeunes casseurs extérieurs aux immeubles, M. Leoni avait su les dissuader, lui non.

Recours à la médiatrice

L'inspecteur du travail a envoyé à Paris-Habitat un courrier appuyant la demande de réintégration dans son

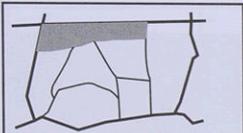
poste de M. Leoni. Celui-ci parle d'engager une action devant le conseil des prud'hommes.

Devant le conseil d'arrondissement, Daniel Vaillant a annoncé qu'il avait saisi la "médiatrice" de la Ville de Paris, Claire Brisset, pour qu'elle tente une conciliation. Le maire du 18e a indiqué au passage que six saisines de la médiatrice sur dix concernent les relations entre les locataires et les bailleurs du parc d'HLM de la Ville.

Venant après l'affaire des fichiers illégaux dont la CNIL a demandé la destruction (voir *le 18e du mois*, février 2012), cet épisode amène à se poser des questions.

Un nouveau directeur général, M. Dambrine, est en place à Paris-Habitat depuis le 1er janvier. Il aura fort à faire pour rétablir la confiance.

Noël Monier



Des gardes républicains à cheval sur le mail Binet pour lutter contre les ventes à la sauvette



Tessa Chéry (www.tessachery.com)

Rue René-Binet, devant le mur du stade.

Samedi matin, sur le mail de la rue René-Binet, entre la Porte de Clignancourt et la Porte Montmartre. Il est 11 h. Un petit attroupement vient de se former à côté de l'aire de jeux pour enfants. Deux gardes républicains juchés sur des chevaux stationnent à cet endroit et discutent avec les passants. Depuis janvier, deux gendarmes patrouillent ainsi sur le mail tous les week-ends et les lundis.

Le van qui les amène du "quartier Carnot", située à côté du bois de Vincennes, est garé devant le commissariat du 18^e arrondissement, rue de Clignancourt.

Leur mission : assurer la sécurité de l'espace public et plus particulièrement empêcher l'installation des vendeurs à la sauvette qui ont pris l'habitude de stationner ici pour vendre des objets de récupération.

« Nous travaillons en complément des policiers et des équipes de sécurité de la mairie de Paris qui sont à pied. Ce matin, nous avons dispersés les vendeurs à la sauvette vers 8 h 30. Cela s'est fait sans heurt. Ils sont respectueux des forces de l'ordre et les chevaux jouent leur rôle d'intimidation. Cela permet aux familles de

profiter tranquillement des bancs et des jeux, explique Philippe, l'un des gardes républicains en mission dans le 18^e ce jour-là. Mon cheval pèse tout de même 580 kilos. »

Ce dernier, baptisé Quailou du Généstel, a suivi comme ses congénères un entraînement dans un centre d'instruction pendant deux ans pour travailler en milieu urbain ou au milieu de la foule (zones touristiques, matches de football ou événements "de type G20"). « C'est une autre manière de faire respecter l'ordre. Et c'est plutôt efficace : le cheval est un bon outil de communication avec le public. Les enfants par exemple n'ont pas trop l'habitude de voir des ani-

maux, donc ils viennent facilement pour les caresser », raconte le garde républicain.

Les vendeurs à la sauvette sont repoussés jusqu'à l'avenue de la Porte-Montmartre, juste à côté du "carré des biffins", espace de vente de cent places qui a été installé par la mairie de Paris en octobre 2009 pour réguler l'utilisation de l'espace public et tenter de trouver une réponse au marché informel d'objets de récupération qui se développe depuis plusieurs années dans ce secteur proche du marché aux Puces.

Florianne Finet

Une stratégie de reconquête de l'espace du mail Binet

Que faire pour endiguer la vague sans cesse croissante des "biffins" qui s'installent chaque week-end sur la rue René-Binet et l'avenue de la Porte-Montmartre ?

La municipalité avait, en 2009, à la demande d'une association de biffins, mis en place un lieu où ils pouvaient, à condition de s'inscrire, exercer leur activité sans risquer d'être pourchassés par la police et de voir leurs marchandises confisquées ou détruites : le "carré des biffins", espace bien délimité, sous le pont du périphérique et à proximité.

Ce "carré" fonctionne bien, nous en reparlerons dans notre prochain numéro. Mais il n'a pas dissuadé d'autres biffins, de plus en plus nombreux, de s'installer notamment sur le mail Binet. Les interventions de la police (rares et brèves, faute d'effectifs) ne l'empêchent pas.

La municipalité s'oriente vers une autre stratégie : "reconquérir" l'espace en y encourageant diverses activités festives, sportives ou autres. C'est ainsi que, le samedi 17 mars, le centre social de la Caisse d'allocations familiales avait organisé sur le mail une kermesse, de 9 h à 16 h, spécialement destinée aux enfants : jeux, stands d'adresse (tir aux bouchons...), maquillages, confection de bracelets et autres objets, avec la participation de la compagnie *la Foraine*, spécialisée dans les spectacles de rue. Même des enfants de biffins y ont participé.

On peut imaginer d'autres événements, concours de pétanque par exemple. Mais est-il possible d'occuper l'espace chaque week-end ? ■

À découper ou recopier

Vous voulez nous soutenir ? Abonnez-vous !

- Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 24 €
- Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 24 €
- Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18^e du mois : 42 € (24 € abonnement un an + 18 € cotisation)
- Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18^e du mois : 42 € (24 € abonnement + 18 € cotisation)
- Je souscris un abonnement de soutien : 80 € (24 € abonnement un an + 56 € cotisation)
- Abonnement à l'étranger : 27 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18^e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :

..... E mail :

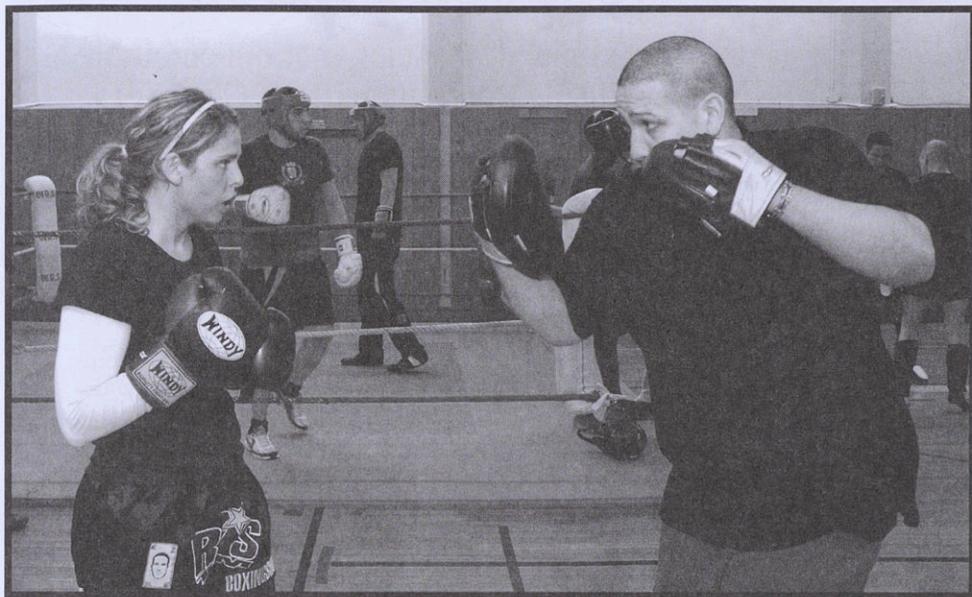
Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.



La Red's Team, club de quartier et d'excellence

Fondé par un ancien champion grandi dans l'arrondissement, ce club de boxe pieds-poings collectionne les titres et cultive la proximité.



Dans la salle d'entraînement, au gymnase des Amiraux. Au premier plan, Ourtane, championne de France de kick boxing. Photo Bruno Lemesle.

Gymnase des Amiraux, un lundi soir, 20 h, jour d'entraînement comme un autre à la Red's Team. Devant la salle polyvalente du gymnase, on croise des adolescents, des jeunes gens, des trentenaires, hommes et femmes. Tous viennent pour transpirer et apprendre l'art de la boxe pieds poings.

Red's Team, ce club de quartier tenu par Redha Sadouki, tient le haut du pavé depuis sa création en 2008. «*Nous sommes le meilleur club de France depuis 2008 en kick boxing et parmi les meilleurs en boxe thaï, en MMA et en Pankrase, annonce Redha. Ce sera aussi le cas pour la saison 2011-2012, et en K-1 également.*» Au palmarès, un champion du monde, Abderrahim (voir le 18e du mois, mars 2012) et plusieurs champions de France, ainsi que des jeunes très prometteurs.

Trois étages à cloche-pied

Sous le plafond de cathédrale, Redha interrompt le jogging d'échauffement et le joyeux brouhaha de sa compagnie. «*Tout le monde dans les escaliers !*», lance-t-il avec autorité. La petite troupe, un peu douchée par la nouvelle, sort de la salle. «*D'habitude, on ne fait pas ça le lundi, ils sont surpris*, explique Redha, *tu vas comprendre pourquoi.*» Et c'est parti pour trois étages à cloche-pied, trois pieds joints, trois en montant les genoux, et ainsi de suite pendant plus d'une demi-heure, une vraie torture.

Certains craquent ; même Abderrahim, le champion du monde, déclare forfait. Redha corrige, morigène et interpelle chacun par son prénom. Car

ici, champion ou débutant, gros ou maigre, jeune ou non, chacun fait l'objet de la même attention. Redha, calme et décontracté mais sévère, lance à haute voix ses indications et chacun s'exécute. Amical et directif, c'est l'entraîneur parfait.

Retour dans la salle. «*Shadow*», lance Redha à la cantonade. L'entraînement commence. Tous les élèves se mettent à frapper un adversaire imaginaire (d'où le nom anglais *shadow*, ombre).

Tout le monde boxe ensemble

Muay thaï, kick boxing, K-1, MMA, sanda, pancrase... Mal connue en dehors des cercles pratiquants, la boxe pieds-poings se divise en une multitude de catégories et d'origines, principalement asiatiques. Pour simplifier, la Red's Team enseigne toutes les disciplines.

«*La différence entre les catégories tient dans l'autorisation ou non de frapper à certains endroits et avec certaines techniques. Par exemple le K-1, la discipline la plus populaire du moment, autorise le coup de genou, mais non circulaire*, explique Redha. *J'adapte les préparations aux compétitions en tenant compte de ces contraintes particulières.*»

Fait notable, tout le monde boxe ensemble et change de partenaires selon ses affinités sans séparer compétiteurs et simples pratiquants. On voit ainsi une jeune fille déterminée balancer un *high-kick* (coup de pied haut) à un grand costaud qui la domine d'une tête, avant d'enchaîner une série de coups de poings. De partout s'élèvent ces petits bruits d'air comprimé, tic des boxeurs pour relâcher la

pression par le nez au moment de l'impact. La concentration est maximale.

Redha est un missionnaire des sports de combat. Enfant du quartier, ancien judoka de classe internationale, il évolue depuis vingt-cinq ans dans les sports de combats. Après sa retraite sportive et plusieurs brevets d'État d'encadrement sportif, il fonde la Red's Team (l'équipe de REDha Sadouki) tout en occupant le poste d'entraîneur national de kick boxing. Le club, c'est sa vie et aussi tout son temps. Du lundi au dimanche, il alterne entraînements et préparation des combats à venir du week-end au bout de la France ou à l'étranger.

Très paternel, il offre à ses membres un encadrement unique dans le milieu en se faisant tour à tour agent de voyage, organisateur de voyage, infirmier, voire nutritionniste. Un sacerdoce ? «*Je vis*

de ma passion, j'essaie de passer aux membres l'esprit d'équipe, le respect et l'entraide et ça marche. Ici c'est une famille, lors d'une compétition il y a toujours des membres de l'équipe pour soutenir un copain, explique-t-il. *Mais des fois je dois me motiver car j'ai l'impression que les membres ne réalisent pas ce que je fais pour eux, j'aimerais plus de reconnaissance.*»

Le charme et l'attrait de la Red's Team tient dans ce mélange d'esprit de quartier et de club haut-niveau. Un mélange souhaité par Redha : «*Je ne veux pas séparer les compétiteurs et les autres car la compétition tire tout le monde vers le haut. Il y a des membres que je n'aurais jamais soupçonné d'être intéressés venir me voir pour me demander s'ils peuvent faire un combat.*» Excellence et esprit de quartier, voici l'esprit du combat façon 18e.

Stéphane Bardinet

□ Gymnase, 12 rue des Amiraux, métro Simplon ou Marcadet Poissonniers. Contact : Redha Sadouki, 06 20 54 71 86.

Au cœur du 18^e,
un imprimeur près de chez vous !


promoprint
imprimerie reprographie

IMPRESSION TRADITIONNELLE & NUMÉRIQUE
COULEUR & NOIR/BLANC - MAC & PC

IMPRIMERIE
Brochures, livrets, chemises, plaquettes,
liasses, autocopiantes, têtes de lettre,
affiches, etc.

REPROGRAPHIE
Manuels techniques, dossiers de presse,
lettres d'informations, manuels de formation,
thèses, mémoires, etc.

PROMOPRINT imprimerie - reprographie

79 rue Marcadet 75018 Paris • Tél : 01 53 41 62 00 • Fax : 01 53 41 62 02
contact@promoprint.fr • www.promoprint.fr

18e Histoire

Les chansons racontent l'Histoire (2)

La prostitution à la Belle Époque : les filles soumises, les insoumises, les rafles

L'article précédent expliquait pourquoi la prostitution s'était implantée à proximité de l'ancien mur qui entourait le Paris d'avant 1860, sur l'emplacement des actuels boulevards de la Chapelle, de Rochechouart, de Clichy...



La maison close du 106 boulevard de la Chapelle vers 1910. Photo due à Eugène Atget (1857-1927), pionnier de la photographie urbaine mondialement célèbre. Ce bâtiment restera un bordel jusqu'à la loi supprimant les maisons closes, en 1945. Il deviendra ensuite un centre d'accueil de l'Armée du Salut, puis un commerce de fripes appelé "Salut Barbès"...

En 1910, un nommé Joseph Malbranque, habitant le quartier de la Goutte d'Or, écrit au préfet de police : « Je suis de tous côtés envahi par la prostitution clandestine, et ce serait le cas de dire que tout est prostitution ici, excepté moi. Les femmes de la rue font devant chez moi un racolage incessant et, sans être dérangées, depuis le matin jusqu'au soir elles sont les reines du trottoir, de la chaussée et de tout le boulevard. ⁽¹⁾

«Constamment, poursuit-il, elles coudoient les gardiens de la paix [les agents de police] dans l'exercice de leurs fonctions. Quand arrive le soir, accompagnées de leurs souteneurs, c'est s'exposer au scandale public ou aux pires représailles que de les déranger ou d'y toucher.

« Quand, une ou deux fois dans la nuit, passent comme un éclair les agents des Mœurs [chargés de la lutte contre la prostitution clandestine et le proxénétisme], toute la séquelle prévenue par un cri convenu, elles ont tôt fait de déguerpir, elles se faufilent dans les hôtels et maisons borgnes, leurs complices en entôlage, et échappent ainsi aux agents. Elles ressortent quand ceux-ci sont passés. »

Concurrence déloyale

Comment ne pas comprendre cet honnête citoyen ? De nos jours, la police reçoit des plaintes du même genre. Un bémol toutefois : de son

métier, Joseph Malbranque est le tenancier d'une "maison de tolérance", 106 boulevard de la Chapelle. Pour parler crûment, il est patron de bordel et c'est de la concurrence qu'il se plaint :

« Toutes les personnes, sociétés de Provinciaux ou d'Étrangers, ne peuvent venir à ma maison sans avoir été harcelés, tirés et racolés cent fois [sic], elles leur disent ne va pas là cela te coûtera trop cher tu seras volé battu etc. Quand une voiture de gens en train de s'amuser vient à s'arrêter pour venir à la maison, les filles constamment aux aguets ne savent que faire pour les détourner et les emmener dans leurs repaires à côté...

« À droite et à gauche de chez moi, à l'hôtel 104 boulevard de la Chapelle, on entretient constamment quinze ou vingt filles de prostitution, majeures ou mineures cela ne fait rien... Le marchand de vins même numéro ne vit que de prostitution, c'est là que les souteneurs attendent la pitance ou le coup à faire.

«Le marchand de vins 102 même trottoir ne vit également que de ce trafic... Les maisons 114-116 boulevard de la Chapelle et 3 rue des Islettes, sous

le couvert d'hôtels, ne font que de la prostitution. Monsieur le préfet, toute cette prostitution clandestine me fait un tort considérable... »

Malbranque explique qu'une pétition portant de nombreuses signatures de commerçants et de

propriétaires a été remise au conseiller municipal du quartier, Marcel Cachin ⁽²⁾, qui a promis de la remettre au préfet de police. Mais cela n'a pas eu d'effet.

Des filles en cheveux

Malbranque dit vrai : à la Goutte d'Or comme à Montmartre, les rues proches des « boulevards extérieurs » (où autrefois, avant 1860, se trouvait le mur qui entourait Paris), étaient fréquentées par de nombreuses prostituées. Cela datait du milieu du XIXe siècle, de la période où ces anciens territoires de champs et de vignes s'étaient entièrement urbanisés en quelques décennies, et cela a continué longtemps.

L'écrivain Eugène Dabit, auteur notamment du roman *L'Hôtel du Nord* dont a été tiré un film célèbre, raconte dans son beau livre de souvenirs *Faubourgs de Paris* : « Je retrouvais mes camarades d'école... Nous musardions à travers le quartier que bordaient les boulevards extérieurs [boulevards de la Chapelle, de Rochechouart, de Clichy, etc.]. Nous regardions, sans comprendre leur manège, des filles en cheveux ⁽³⁾ faire les cent pas à la tombée du jour ; certaines nous souriaient, nous ne pouvions démarrer. »

Cela se passait vers 1905, il habitait rue de Suez, il avait 7 ou 8 ans.

Pas même une allusion

La législation sur la prostitution se résume en quelques mots : il n'y a pas de législation. Albert Gigot, ancien préfet de police, explique en 1904, dans un article de la *Revue pénitentiaire* : « Non seulement la loi ne régleme pas ces matières, mais le législateur évite de les mentionner et

Joseph Malbranque se plaint au préfet de police...

La rafle

paroles d'Arsène Ravry

Quand nous sommes au travail, le soir,
Et qu'ce cri retentit su' l' trottoir :
V'là la rafle !
Nous voyons tout rouge et tout bleu
Et nous fuyons comm' devant l' feu
De la rafle !

Au début, l'on ne peut pas nier
Qu'il glace d'effroi, le panier
De la rafle !
Puis on s' dit : Y a pas d' mal à ça,
Ma mère a p't-être pris c' carrosse-là
Dans un' rafle.

D'êtr' pincée, c'est pas engageant.
Y a pas toujours un bon agent
Dans la rafle.
Quand un rossard il vous poursuit,
C'est Saint-Lago et c' qui s'ensuit
V'là la rafle !

Pour nous, ce n'est qu'un p'tit malheur,
Mais c' qui nous fait l' plus mal au cœur
Dans la rafle,
C'est d' penser que devant l' buffet,
Alphonse il dans'ra, par le fait
De la rafle.

En vieillissant, quand on n' veut plus
De nous, on réclam' tant et plus
Un' bonn' rafle :
Pendant quéqu' temps on n' meurt pas d' faim,
On est sûr d'avoir son bout d' pain
Par la rafle.

Plus tard, ensuite, à l'hôpital,
On crèv' dans un coin, c'est fatal...
Mais cett' rafle,
C'est la dernière ! Adieu beaux jours,
Cett' fois c'est la mort, pour toujours,
Qui nous rafle.

N'insultez pas les filles (extraits)

paroles de Montéhus,
musique de Raoul Chantegrelet

...Quand on rafle ces pauvres filles,
Comm' c'est pas du monde aristo,
On les jett' comm' de vraies guenilles
Dans l' panier qui va au Dépôt.
Mais quand c'est un' catin très vile,
Une femm' du monde qui fait des sal' coups,
On l'emmène en automobile
Et les juges se mett'nt à ses genoux.

(Refrain)

N'insultez pas les filles
Qui s' vend'nt au coin des rues,
Respectez donc les filles
Qu' la misère a perdues.
Pour qu' les raf' soient sérieuses,
Montez dans les salons,
Vous y trouv'erez des gueuses
Qui versent des poisons.

Montéhus est l'auteur de nombreuses chansons sur des thèmes politiques, dont certains ont bravé les ans : *Gloire au dix-septième* (hommage aux soldats du 17^e régiment d'infanterie qui refusèrent de tirer sur des manifestants) ou *Ils ont les mains blanches*, ou bien *La jeune garde*, ou encore, après la guerre de 1914-1918, *La butte rouge*.

Le panier à salade

(extraits)
musique d'Émile Spencer

Ben oui, c'est moi, bonsoir, M'sieur
l' commissaire,
Messieurs les Mœurs vienn'nt encore
de m'emm'ner
Car j' m'occupais sur l'boul'vard pour
m' distraire,
Et c'est pourquoi j' viens d' descendr'
du panier...

(Refrain)

Le soir dans l' panier à salade,
C'est bon d' faire un' petite balade.
C'est comm' qui dirait un trait'ment,
L' médecin m'a r'commandé l' mouv'ment.
Et puis j'y r'trouve des camarades,
On s' raconte des potins d' trottoir.
C'est not' salon où c'est qu'on cause le soir,
Le panier à salade...

Le "panier à salade", bien sûr, c'est la voiture cellulaire dans laquelle on conduit les femmes raflees jusqu'au commissariat ou au Dépôt de la préfecture de police. Le musicien Émile Spencer, qui a signé cette chanson (l'auteur des paroles est inconnu) est un compositeur prolifique, spécialisé plutôt dans des chansons à succès lourdement rigolardes, du type *Ah les p'tits pois*, ou *Elle avait une jambe en bois...*

même d'y faire une allusion quelconque...
Puisque les questions afférentes aux bordels et à la prostitution des filles ne sont ni du registre du législateur, ni de la magistrature, c'est à la police seule qu'est réservée l'ingrate et pénible mission de s'occuper de ces questions.»

Le système établi et géré par la police seule, depuis le début de la III^e République, sans aucun contrôle, divise les prostituées en trois catégories (voir notre précédent numéro) : celles qui sont enfermées dans les "maisons de tolérance" (les bordels), puis les filles "en carte" qui recrutent leurs clients dans la rue mais sont inscrites dans les registres de la préfecture et soumises à d'étroites



DR

À droite :
dessin de
Steinlen
illustrant
le feuilleton
chanson de
"La rafle"
d'Arsène
Ravry.



Ci-contre
à gauche :
deux
agents de
la brigade
des
Mœurs.

obligations, et enfin les "insoumises".

Fréquemment, des rafles ont lieu, à la suite de dénonciations, ou simplement à l'initiative des policiers des Mœurs (chargés du contrôle et de la répression de la prostitution de rue) ou d'un commissaire de quartier. On ramasse pêle-mêle dans la rue toutes les femmes pouvant peu ou prou être assimilées à des prostituées. Après un premier tri au commissariat, nombre d'entre elles sont envoyées à la prison Saint-Lazare (en argot, "Saint-Lago"), rue du Faubourg-Saint-Denis, où un second tri sera effectué.

Certaines d'entre elles seront « punies » de peines de prison plus ou moins longues à Saint-Lazare, pouvant aller jusqu'à plusieurs années, décidées par les fonctionnaires de la préfecture, sans aucune possibilité de défense. Celles qui sont reconnues malades sont également enfermées à Saint-Lazare, ou quelquefois (rarement) envoyées à l'hôpital.

Ces rafles ont donné matière à de nombreux dessins dans les journaux, et à des chansons. On citera (voir les encadrés), entre autres, *La rafle*, d'Arsène Ravry, ou bien *Le panier à salade*, signé d'Émile Spencer, d'une gouaille désabusée, ou encore *N'insultez pas les filles*, du chansonnier anarchiste Montéhus.

Le verso de la carte

Au verso de la carte que la prostituée "soumise" doit pouvoir présenter à tout moment aux policiers, figurent son nom et un tableau indiquant, grâce à des visas apposés par les médecins, qu'elle a passé les visites sanitaires obligatoires chaque quinzaine dans le dispensaire spécialisé du quai de l'Horloge (installé dans une cour de la préfecture de police).

Au verso, la liste des obligations. Outre le suivi médical, des horaires leur sont imposés : défense de « provoquer à la débauche » durant la journée, elles ne peuvent « entrer en circulation sur la voie publique » qu'entre 7 heures du soir et 11 heures.

Elles doivent « avoir une mise simple et décente qui ne puisse attirer les regards ». La coiffure "en cheveux" (3) est interdite. Défense de « parler à des hommes accompagnés de femmes ou d'enfants et d'adresser à qui que ce soit des pro-

vocations à haute voix ». Défense « de stationner sur la voie publique, d'y former des groupes, d'y circuler en réunion, d'y aller et venir dans un espace trop resserré, de se faire suivre ou accompagner par des hommes ».

De nombreux secteurs dans Paris leur sont interdits, les Champs-Élysées, les grands boulevards, etc., « et généralement les lieux déserts et obscurs ». Il leur est défendu d'exercer hors de leur quartier, de « fréquenter les établissements publics ou maisons particulières où l'on favorise la prostitution », de « partager leur logement avec un concubinaire ou avec une autre fille » et de loger en garni...

Aucune prostituée ne peut respecter intégralement ces règles. Les filles en carte sont donc exposées à être arrêtées à tout moment. C'est aussi le cas, de façon encore plus évidente, des "insoumises", que les policiers s'emploient à transformer en "filles soumises". Tout se passe, à tous les stades, sans aucun contrôle législatif ni judiciaire.

Cet arbitraire ouvre la porte à de fréquents cas de corruption, et à des erreurs dramatiques qui suscitent, au fil des ans, de très vives contestations et vont même entraîner la chute d'un ministre de l'Intérieur.

(À suivre)
Noël Monier

1. Archives de la préfecture de police. Cité dans le livre *Dans les archives secrètes de la police*, ouvrage collectif, 2009.

2. Marcel Cachin est à cette époque un des principaux dirigeants du Parti socialiste responsable du suivi des fédérations, et le bras droit de Jaurès au journal *L'Humanité*. En 1920, il sera le principal fondateur du Parti communiste. (Voir son histoire dans *Le 18e* du mois, mai et juin 2001.)

3. On considère qu'une femme "honnête", quand elle sort dans la rue, doit avoir la tête couverte d'un chapeau ou d'un fichu. Une femme "en cheveux" ne peut être que "de mauvaise vie".

Dans le prochain numéro :
Les erreurs tragiques des policiers
des Mœurs. Bruant et la prison
Saint-Lazare.

18e Culture

Il y a urgence pour le théâtre du Lavoir moderne parisien

La SARL Procréart, qui est la locataire du bâtiment, est passée devant le tribunal de commerce le 7 mars.

Devant le tribunal de commerce, le 7 mars, comparaissaient les responsables du théâtre du *Lavoir moderne parisien* (LMP). Le tribunal devait examiner les possibilités d'apurer les dettes, et notamment les loyers en retard du bâtiment du 35 rue Léon. La SARL Procréart, locataire de ce bâtiment, est en redressement judiciaire et risque la liquidation si des solutions ne sont pas trouvées.

Pour bien comprendre l'aspect juridique de l'affaire, il faut savoir que, sous le nom de Procréart, existent deux entités distinctes. Il y a une SARL Procréart, locataire des locaux du théâtre et de ceux du café musical *l'Olympic*, 20 rue Léon. Et puis il y a une association Procréart, à qui la SARL confie la programmation de ces deux lieux. C'est la SARL qui est en défaut de paiement, pas l'association.

Mais l'association ne peut pas continuer son activité sans local.

Trente jours

Le tribunal n'a pas ordonné la liquidation de la SARL Procréart dans l'immédiat. Il a entériné la cession de *l'Olympic-café* à un repreneur qui a déposé un dossier sérieux présentant les garanties voulues. Il s'agit d'un groupe de jeunes passionnés de musique, dont la plupart étaient d'ailleurs en contacts avec *l'Olympic* auparavant.

D'autre part, il a donné trente jours pour rassembler l'argent nécessaire au règlement des loyers en retard pour l'ancien lavoir 35 rue Léon, faute de quoi le propriétaire du bâtiment sera en droit de résilier le bail de location. Or ce propriétaire, on le sait, a décidé de vendre le bâtiment à un marchand de biens.

L'association Procréart, elle, a offert de reprendre le bail à sa charge. Mais il lui faut trouver de l'argent pour régler les loyers et assurer la reprise du théâtre. Cet argent, elle ne l'a pas. Elle calcule qu'il lui faut 80 000 € pour repartir de façon viable. La subvention de la Ville de Paris est seulement de 40 000 € environ. Elle en demande le doublement.

Elle fait remarquer que le *Grand Parquet* et *l'Étoile du nord*, deux autres théâtres du 18e, touchent des subventions qui se montent, respectivement, à 100 000 € et à 180 000 €...

«Emblématique...»

Le président du tribunal de commerce a reçu le 7 mars une lettre signée de Daniel Vaillant, maire du 18e, et Christophe Girard, adjoint chargé de la culture auprès du maire de Paris. Dans cette lettre, ils qualifient le LMP de «salle de spectacle emblématique du quartier de la Goutte d'Or et plus généralement du paysage culturel parisien».

C'est surprenant car, l'été dernier, M. Girard déclarait que le LMP ne répondait pas au projet culturel de la Ville et il voulait supprimer totalement sa subvention.

Les discussions entre l'association Procréart et le cabinet de M. Girard se passent maintenant dans un climat plus paisible. Mais, à fin mars, aucune réponse n'a encore été donnée quant à la subvention. Le Conseil de Paris avait voté un vœu demandant à la municipalité d'étudier la possibilité de racheter la salle du Lavoir. Or elle n'en a pas l'intention. Jusqu'où la municipalité de Paris est-elle prête à s'engager pour défendre cette salle «emblématique»? Il y a urgence.

Noël Monier

Les libraires indépendants célèbrent la Fête de la librairie le 28 avril

Les libraires indépendants, réunis dans l'association *Verbes*, célèbrent, samedi 28 avril, la quatorzième édition de la Fête de la librairie, connue aussi sous l'appellation *Un livre, une rose*, car les participants offrent à tout acheteur une rose ainsi qu'un livre conçu spécialement pour l'occasion.

Le principe de cette fête, organisée au niveau national, est de promouvoir le livre et les libraires mais, cette année, l'accent est mis sur la défense du libraire, de sa présence vivante et de son engagement face aux sites de vente en ligne qui prolifèrent.

«Nous entendons lutter au quotidien contre le marketing culturel, l'uniformisation de l'offre et la massification de la lecture. Nous assumons l'idée lente et artisanale de notre métier», souligne, en préambule du livre offert, Marie-Rose Guarnieri de la Librairie des Abbesses qui est à l'origine de l'événement dans l'arrondissement. Elle insiste sur les libraires, les vrais, qui gardent en permanence un fond de livres «premiers» qui durent et jamais ne seront oubliés.

«Le livre édité pour cette journée voudrait être une sorte de boussole pour trouver le chemin de la littérature et par là même de la librairie», ajoute-t-elle. Intitulé *Une saison en librairie*, tiré à 20 000 exemplaires, le livre présente des extraits de douze œuvres littéraires francophones, une par mois, à la façon d'un agenda.

En janvier, quelques pages d'*En attendant Godot* de Samuel Beckett. Suivent jusqu'en décembre : *Un barrage contre le Pacifique* de Marguerite Duras, *La Peau de chagrin* de Balzac, *L'Écume des jours* de Boris Vian, *Les Fleurs du mal* de Baudelaire, *Le Rouge et le noir* de Stendhal, *L'Étranger* d'Albert Camus, *Un amour de Swann* de Marcel Proust, *Journal du voleur* de Jean Genet, *Madame Bovary* de Gustave Flaubert, *Une saison en enfer* d'Arthur Rimbaud, *Voyage au bout de la nuit* de Louis-Ferdinand Céline.

□ Participent à la fête : la Librairie des Abbesses (30 rue Yvonne-Le-Tac), le Rideau rouge (71 rue Riquet), L'Attrape cœurs (4 place Constantin-Pecqueur) et la Librairie Montmartre (70 rue Damrémont).

Les ateliers de découverte musicale de Tjad Cie



Tjad Cie, école de musique tous styles et de musique ancienne, propose un «parcours découverte-initiation» sur le thème : *Instruments modernes et instruments baroques, jouons, comparons*. Commencé en mars, le parcours continue en avril et juin.

Ateliers ouverts aux 6-12 ans et aux adultes amateurs, les vendredis de 18 h 30 à 19 h 30 : viole de gambe (les 6 et 13 avril), violon (4 et 11 mai), clavecin (18 et 25 mai), musique d'ensemble et improvisation (1er juin).

La dernière séance sera suivie d'une présentation au public et d'un pot convivial.

Ces événements se dérouleront dans des locaux de la paroisse Notre-Dame-de-Clignancourt, au 36 rue Hermel. Inscription indispensable.

□ Précisions et tarifs : www.tjadcie.com, ou bien 01 42 58 44 53.

Ci-contre, des violes, une épinette, une flûte à bec lors d'une répétition à Tjad Cie.

D.R.

LE MOIS DU
18^e
Théâtre

À la Reine Blanche, les jeunes acteurs des Serruriers magiques chantent et dansent

Dernières représentations de la comédie musicale des Serruriers magiques, *Je veux apprendre, chansons pour les droits de l'enfant*. Vingt-cinq enfants, principalement de la Goutte d'Or, chantent, dansent et jouent, ambassadeurs de deux cents de leurs copains qui les

ont aidés à écrire ce spectacle sur le thème de la Convention internationale des Droits de l'enfant. Ils parlent de leurs vies, leurs joies, leurs chagrins, leurs colères, leurs espoirs.

Une nouveauté cette année: les ados de la troupe ne sont plus seulement en coulisses ou

à la technique, mais aussi sur scène. Ils réagissent aux chansons des enfants, ils commentent, approfondissent.

□ 2 bis passage Ruelle. Mardi 10 avril 20 h, merc. 11 à 19 h. Autres programmes de la Reine Blanche : www.reineblanche.com



D.R.

Au Ciné13 Théâtre Abilifaïe Leponaix

● Pièce écrite et mise en scène par Jean.-Christophe Dollé. 1 avenue Junot. 01 42 54 15 12. Jusqu'au 14 avril. Du mercredi au samedi à 21 h 30. Dimanche à 17 h 30.

Abilifaïe Leponaix nous rapproche de ceux qui sont drogués de force dans les murs des asiles et enfermés dans les douleurs de leur mal-être. La pièce aurait pu s'appeler aussi "Nembutal Haldol" – autres camisoles chimiques et institutionnelles que celles évoquées par son titre – ou bien "Asphyxie neuroleptique", tant l'air de la vie ne passe pas au travers de ces substances.

Quatre acteurs habitués, ayant observé les attitudes et les expressions des cloîtrés en institution, animent un texte dense et élaboré, des monologues pathétiques, des interrogations sociales, des conversations tragiques ou burlesques, voire grinçantes, entre patients d'un asile.

Aucune parole vivante de soignant ne vient, et c'est tant mieux : pour une fois que la parole est donnée aux patients, nous pouvons approcher et enten-



D.R.

dre la représentation de leur béance, de leur souffrance.

Maintenus dans les murs pour protéger une société sécuritaire et non pour «les protéger d'eux-mêmes», ils errent, traversés par des expressions de solitude affective et de dénuement moral. Le vide émotionnel et social implose en eux et les condamne à «aller au bout lorsque les autres s'arrêtent», au bout de leurs souffrances dans «un renoncement à se maîtriser»,

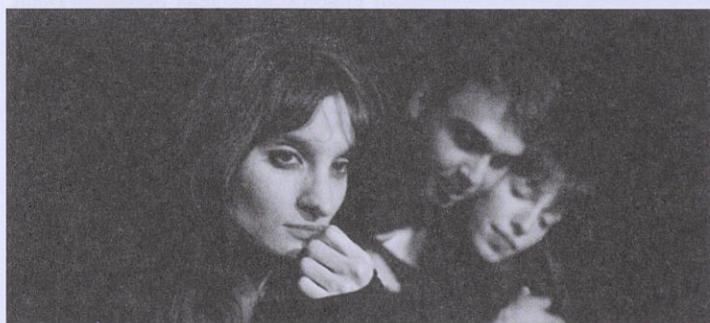
voix dissonantes face à celles des médias et des normes. L'obsession productiviste rejette les "maillons faibles". La maladie sécuritaire actuelle conçoit les soins comme un simulacre, dont les soignants et les soignés ne sont pas dupes. Les politiques et les médias se sont arrogés une schizophrénie normative et administrent l'amnésie ou la stigmatisation comme potion collective.

Quand tous les micros et les lucarnes sont monopolisés et focalisent l'attention, quelle place reste-t-il aux écorchés vifs, aux hors norme, à ce «besoin de parler mais pas d'oreille» qui conduit à «j'entends des voix» quand l'écoute, l'amour, l'affection, l'amitié ou l'empathie ont déserté ? Le théâtre croît avec le spectacle de cette oasis où les cachets sont jetés et piétinés.

Robert Sebbag

À l'Atelier-théâtre de Montmartre L'écho du silence

● Pièce écrite et mise en scène par Martin Jaque. 7 rue Coustou. 01 46 06 53 20. Jusqu'au 30 juin. Jeudi, vendredi, samedi 20 h 00.



D.R.

La colocation entre Romane et Manon se passe dans la joie, la bonne humeur et la bonne camaraderie. Aucun nuage noir à l'horizon. Manon a même présenté son frère scénariste à sa colocataire afin qu'elle dessine son prochain album de bandes dessinées. Mais brutalement tout bascule, Romane s'enferme dans le silence de sa débâcle intérieure. Que s'est-il passé ? Le frère et la sœur vont-ils réussir à percer le secret de ce brusque changement de comportement ?

C'est la force du texte de Martin Jaque, d'une belle simplicité, par

petites touches successives bien dosées. Avec l'aide pugnace de ses amis, Romane va finir par rompre le silence dans une atmosphère lourde et pesante (aussi bien sur scène que dans la salle) et avouer qu'elle a été violée le jour des obsèques de sa grand-mère.

Mais que de choses ont été dites, que de situations vécues au cours de cette pièce pour en arriver à une forme de premier soulagement libérateur empreint de beaucoup de dignité !

Les jeunes acteurs vont nous

propulser dans ce qu'il y a d'inconfortable en nous pour partager la souffrance de Romane. C'est la force de Manon et son frère de vouloir briser le silence, de ramener Romane vers la vie, de donner un autre sens à sa future existence. L'écho du silence réunit le corps et l'esprit, condition nécessaire pour mettre en lumière la complexité de la situation et essayer d'oublier le temps.

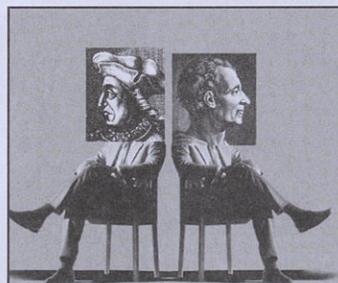
Cette pièce est la première née d'un partenariat entre Pôle emploi spectacle et l'Atelier-théâtre de Montmartre. Dans ce cadre-là, Martin Jaque coachant "Espoirs d'aujourd'hui, talents de demain" sélectionna Julie Joubert (superbe et émouvante Romane), Adeline Sidler (dynamique Manon) et Benoît Chazal (frère tour à tour macho puis humaniste). Bonne pioche.

Le risque a été pris de mettre à nu les traumatismes dus aux viols, c'est un risque gagnant.

Michel Cyprien

Au Ciné 13 Théâtre Le dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu

de Maurice Joly
Jusqu'au 19 mai.



Quand, aux enfers, Machiavel et Montesquieu se rencontrent, que se disent-ils ? Maurice Joly, avocat et journaliste sous le Second Empire, républicain, a imaginé leur dialogue dans un texte pamphlétaire publié sous pseudonyme en 1864 à Bruxelles.

Dès sa parution, le livre fut interdit, saisi, et son auteur jeté en prison pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement. «*Je méditais depuis un an un livre, dit Joly, qui aurait montré les brèches épouvantables que la législation impériale avait faites dans toutes les branches de l'administration et les abîmes qu'elle avait ouverts en détruisant de fond en comble toutes les libertés publiques...*»

On ne peut s'exprimer plus clairement sur les visées philosophiques de ce dialogue où Montesquieu-Maurice Joly représente la politique du droit et Machiavel-Napoléon III celle de la force. Même si Joly fait parfois une lecture originale, sinon caricaturale, des œuvres des deux penseurs, «*cette épreuve des masques est une épreuve de vérité*», selon Hervé Dubourjal, qui fait résonner la modernité du texte dans sa mise en scène.

Car au delà du contexte historique, une réflexion féconde se déploie sur le pouvoir et la nature de l'État moderne qui «*maintient la servitude en supprimant, pour la première fois dans l'histoire, la conscience de cette condition malheureuse*».

L'œuvre a connu un succès inattendu, et dont elle se serait bien passée, quand un antisémite russe, Mathieu Golovinski, s'en inspira en la dénaturant totalement pour écrire, à la demande de la police secrète du tsar, le *Protocole des Sages de Sion* qui deviendra une des références majeures de l'idéologie nazie.

Monté avec succès par la Comédie Française en 1980, le dialogue de Maurice Joly a fait l'objet d'une nouvelle adaptation de Pierre Tabard, en 2005, au Lucernaire. C'est cette version qui est présentée sur la Butte, dans la salle de Salomé Lelouch. Elle est servie avec beaucoup d'intelligence de finesse, et parfois de drôlerie, par deux comédiens excellents.

Dominique Delpirou

□ 1 avenue Junot. 01 42 54 15 12. Du mercredi au samedi 20 h. Dimanche 15 h 30.

Au Grand Parquet Les dangers du fromage
Du 5 au 29 avril

La compagnie OpUs, d'Angoulême, qui a monté ce spectacle (joué par Jacques Bourdeaux) se définit ainsi : «*Raconteurs de sornettes, machinistes à balivernes, coulevriers chevronnés, bricoleurs de quart de poil, astiqueurs de mémoire vive, ravaudeuses de bonnets de langues... phabricants qui jouent à désha-*

Suite page 20

Suite
de la
page 19.

billier le réel pour lui tricoter des chandails en vrai-faux, bref, phabrics de théâtre pas pareil !»

Ici, un conférencier plus ou moins sérieux plus ou moins loufoque, qui parle «sous le signe du Grenelle de la santé publique», discours sur les risques bactériologiques, la surcharge pondérale, la surcalcification, le danger fractal, la menace transalpine. Diapositives surannées, témoignages improbables, utilisation de matériel obsolète... il nous réserve des surprises.

□ 20 bis rue du Département. 01 40 05 01 50. Jeudi à sam. 19 h, dimanche 15 h.

■ **Également au Grand Parquet, Le Pardi**, "plan de reconversion des danseurs et interprètes", en trois parties : la conférence ; travaux pratiques avec le public ; final, duo dansé de 5 minutes sur une scène de 2 m². (Du 5 au 29 avril, jeudi vend. sam. 20 h 30, dim. 17 h.)

À l'Alambic-Comédie

Les Emmerdeurs

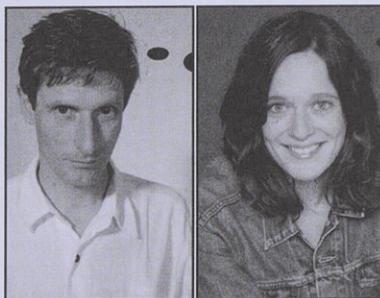
Jusqu'au 30 avril

Le sujet n'est pas nouveau. En 1661, Molière a écrit en quinze jours et fait répéter en même temps *Les Fâcheux*, pour une fête en l'honneur du roi. Le comédien Noël-Noël a été l'auteur, en 1948, d'un film, *Les Casse-pieds*, qui a connu le succès.

Les Emmerdeurs, qui se joue(nt) actuellement à l'Alambic, sont l'œuvre de Jean-Marc Magnoni et Jérôme Paquatte. Ceux-ci n'écrivent pas en vers comme Molière et ne s'attendent sans doute pas à ce que leur pièce traverse les siècles ; elle est néanmoins de bonne tenue.

C'est une suite de sketches. Ça commence, comme chez Noël-Noël, par une spectatrice qui arrive en retard et dérange tout le monde, ça continue avec une buraliste qui refuse de vendre des cigarettes, un dragueur lourdinque, deux comédiens obligés de jouer ensemble alors qu'ils se détestent, un frère et une sœur qui attendent l'héritage de leur mère, une bourgeoise exécrable avec un serveur...

On a déjà vu des histoires de ce genre à la télé ? Sans doute, mais les deux comédiens, Marie Monchâtre et Jean-Marc Magnoni (un des auteurs) ont l'intelligence de ne pas se prendre pour des vedettes, ils évitent toute arrogance, font preuve d'une frai-



Jean-Marc Magnoni, Marie Monchâtre

cheur sympathique, et les rires dans la salle ne sont pas enregistrés d'avance.

André Constant

□ 12 rue Neuve-de-la-Chardonnière. 06 32 75 59 36.

■ **Également à l'Alambic** : • **Qui aime bien trahit bien** (qui a largement dépassé le millième représentation, mais dont on annonce la fin pour le 29 avril). • **Garces et attrapes**, jusqu'au 29 avril. • **Mnemosys**, jusqu'au 25 avril. • **Détention provisoire**, jusqu'au 29 mai. • **La cantatrice chauve**, jusqu'au 16 juin.

Au Théâtre des Abbesses

Hiroshima mon amour

de Marguerite Duras



Mario Del Curto

Ce texte n'a pas été écrit pour le théâtre, mais pour le film d'Alain Resnais, premier long-métrage de ce réalisateur, en 1959. Le porter sur une scène n'est pas évident : les rapports entre les corps et les mots ne sont pas les mêmes dans les deux médias. Christine Letailleur, qui s'y attaque, n'est pas une novice dans cet exercice : elle a déjà mis en scène, entre autres, *La philosophie dans le boudoir* de Sade et *La Vénus à la fourrure* de Sacher Masoch, deux textes qui n'avaient pas non plus été écrits pour le théâtre.

Citer ces deux titres indique bien ce qui l'attire dans ce texte de Duras : il aborde, dit-elle, «un des thèmes majeurs de ma recherche, à savoir la question inépuisable et cruciale du désir». *Hiroshima mon amour* raconte la rencontre, peu après la Deuxième guerre mondiale, de deux êtres que l'Histoire a blessés, l'un, le Japonais, rescapé de la destruction de cette ville par la bombe atomique, et l'autre, la Française, parce qu'à la Libération elle a été tonduë à cause de son histoire d'amour avec un soldat allemand.

Dans le film, le contexte historique apparaissait fortement, lancinant, à travers des retours en arrière. Sur la scène, la déflagration amoureuse qui se produit entre cet homme et cette femme sera évidemment le thème dominant. Deux corps dans la pénombre, l'un contre l'autre, qui se touchent à peine, et des mots qui s'écoulent comme un poème doux, incessant...

□ 31 rue des Abbesses. 01 42 74 22 77.

■ **Également aux Abbesses** : Du 2 au 7 avril, **Suréna**, de Corneille.

Au Funambule de Montmartre

Humoristes en campagne

On paie à la fin du spectacle

selon son appréciation

Pour la troisième année, le Funambule présente, en avril et mai, trois spectacles d'humoristes avec une formule particulière : chaque spectateur paie à la fin, selon son appréciation et ses moyens financiers. Façon originale de suivre la campagne électorale.

Frédéric Sigrist (*Manuel de survie dans l'isolement*), Manuel Pratt (*Le meilleur du pire*) et Alexandre Jean (*Marche ou rêve*).

□ 53 rue des Saules. 01 42 23 88 83.

D'autres spectacles dont nous avons déjà parlé et que nous avons aimés

■ **À l'Atelier** : **Les liaisons dangereuses**, mise en scène de John Malkovich.

■ **À l'Étoile du nord** : **Hiver**, de Jon Fosse, jusqu'au 14 avril. (16 rue Georgette-Agutte. 01 42 26 47 47.)

■ **Au Funambule** : • **Les étoiles polaires** (reprise), d'après les *Raconteurs* de Jorn Riel, à partir du 7 avril. • **L'Italienne**, jusqu'au 29 avril.

■ **À la Manufacture des Abbesses** : **Gauthier Fourcade**. (7 rue Véron. 01 42 33 42 03.)

■ **À la Reine Blanche** : **Pinocchio**, par la Compagnie Tecem, pour 5 à 11 ans. Les 10, 16, 17, 18 et 19 avril. (2 bis passage Ruelle. 01 40 05 06 96. www.reineblanche.com)



Du 10 au 27 avril.

Pinocchio au théâtre de la Reine Blanche

Aux Parvis poétiques

Rencontre avec Julien Marclaud

Le 22 avril à 17 h.

Julien Marclaud, poète, comédien et concepteur de spectacles, sera le 22 avril aux rencontres des Parvis poétiques. Occasion de parler joyeusement, exemples oulipiens à l'appui, du sens de l'écriture sous contrainte, et de l'importance de dire (et d'entendre) la poésie. La rencontre se terminera par l'élaboration d'un poème collectif avec l'ensemble des présents.

Dernières publications de Julien Marclaud : *Parole et musique*, suivi de *Amitiés à Perec* (Le Veilleur, 2004) et deux pièces de théâtre, *Réclame* en 2007, et *Sur l'oubli* en 2012 qu'il va créer et mettre en scène le 15 mai prochain à la Scène nationale de l'Oise, à Compiègne.

□ Au Fond'action Boris-Vian, 6 bis cité Véron.

Au Divan du monde

Thomas Verovski

Mardi 3 avril à 20 h 30 (et le 15 mai)



Thomas Verovski présente au public du Divan, le 3 avril, le 15 mai et encore en juin, les chansons de son nouvel album sorti le 30 mars. Cet auteur compositeur, qui chante en s'accompagnant au piano, qu'on a parfois surnommé le "rockman-tique", n'est pas tellement rock en fait, mais ne manque pas de rythme, et sa voix posée n'exclut pas des moments de folie. De son dernier passage au LMP, des chansons restent dans la tête, *Dis-moi si tu sais quelque chose que je ne sais pas*, ou *On est toujours mal accompagné tout seul...*

□ Autres programmes du Divan du monde : www.divandumonde.com

Noté dans ces programmes : le 24 avril, un très bon groupe québécois, Monogrenade.

75 rue des Martyrs. 01 44 92 77 66.

Au Théâtre des Abbesses

Amandine Bayer joue Bach

Samedi 14 avril à 17 h



Amandine Bayer interprétera aux Abbesses deux partitas et une sonate pour violon seul de Jean-Sébastien Bach, trois chefs d'œuvre. Une technique sans faille, une sonorité absolument personnelle, une intelligence musicale qui lui permet de faire percevoir la moindre des intentions de Bach sans jamais hausser le ton : cette interprète accède au premier rang dans le monde du violon baroque.

Son premier instrument, à l'âge de 4 ans, avait été la flûte à bec, qu'elle pratiquait encore de temps en temps. Dès 13 ans, elle obtenait un prix de violon au Conservatoire d'Aix-en-Provence. Elle a étudié avec la grande Chiara Bianchini, à qui elle a succédé comme professeur de violon baroque à la Schola Cantorum de Bâle.

□ 31 rue des Abbesses. 01 42 74 22 77.

■ **À la Maison verte** : • **Dimanche 15 avril**, 16 h 30, dans le cadre des *Vocations d'Euterpe*, Félicie Bazelaire, contrebasse, et François Perpète, piano, joueront Hoffmeister, Schubert, Piazzola, etc.

• **Samedi 21 avril** à 18 h (pour les enfants) et à 19 h, le **Quatuor Lilalulos** joue des airs traditionnels latino-américains, ainsi que Brahms, Mozart, Rossini, Andres Allen. (127 rue Marcadet.)

À l'Échomusée, Arthur Eveno trame ses portraits avec les motifs des wax

Arthur Eveno, diplômé de l'École des Beaux-Arts, photographie ses rencontres. Le doute, l'errance sont toujours pour lui des facteurs de création. Ici, il a choisi,

pour réaliser ces "Correspondances", des wax, ces tissus africains aux multiples structures rythmiques. Il entrelace les motifs des tissus avec les visages, les corps de ses

modèles, qui deviennent ainsi évanescents, ailleurs et vulnérables...

Cette exposition, commencée le 3 avril dans le cadre de "Patchwork à la Goutte d'Or" (voir page

10), se poursuivra jusqu'au 30 avril.

À l'Échomusée de la Goutte d'Or, 21 rue Cavé. 01 42 23 567 56. echomusee@yahoo.fr



La nouvelle exposition de la Halle Saint-Pierre

Banditi dell' arte, l'art brut en Italie

• 2 rue Ronsard. Jusqu'au 6 janvier. Tous les jours de 10 h à 18 h.

Les *banditi*, en Italie, ce sont les rebelles qui fuient, sont obligés de vivre en marge de la société. Gustavo Giacosa, commissaire de cette exposition, a rassemblé des œuvres de ceux qu'il appelle les "bandits de l'art", qui vivent et œuvrent hors des normes en vigueur.

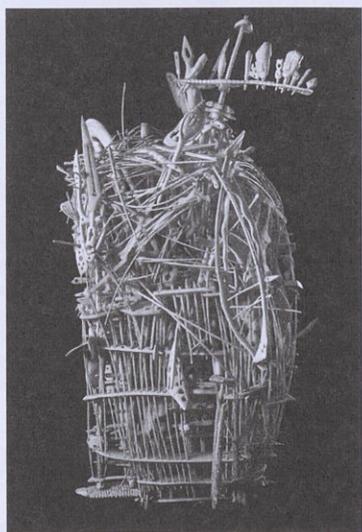
C'est la première exposition majeure présentant un panorama, à travers un siècle et demi, de la création hors norme en Italie, de l'art des autodidactes, des marginaux, de ceux qui ne se réfèrent pas à la culture officielle.

Les anciens

Les plus anciens, nés au XIX^e siècle, étaient des gens du peuple. Beaucoup se sont retrouvés internés dans des asiles d'aliénés, quelquefois parce qu'ils étaient simplement trop silencieux, trop différents dans leur comportement, parce que leur imaginaire prenait son vol dans des zones trop inexplorées.

Ainsi Francesco Toris, jeune carabinier, né en 1863, interné à 33 ans, qui entre 1899 et 1905 réalise une œuvre cosmogonique qu'il intitule *Le nouveau Monde*, une multitude de pièces minutieusement construites avec des os de bovins coupés et sculptés.

Ou Giovanni Podesta (1895-



Francesco Toris : une œuvre de l'ensemble *Le nouveau Monde*.

1976), qui réalisa des dizaines de sculptures, de peintures, de meubles abondamment décorés, toujours sur des thèmes religieux. Ou Francesco Saracini (1830-1903) et ses étranges calligraphies. Ou Giuseppe Righi (1876-1944) et ses dessins de bâtiments fantastiques. Ou Pietro Ghizzardi qui tapissait les murs intérieurs de sa maison de portraits géants peints avec des matériaux singuliers, vin, sang, jus de mûres...

Carlo Zinelli, né en 1916, enfant solitaire, placé dans une ferme dès ses 9 ans, puis apprenti boucher, mais ne rêvant que de dessiner et de peindre, interné en 1947, a réalisé à partir de ce moment, en quatorze ans, environ trois mille dessins qui frappent par leur qualité, leur inventivité, leur modernité. On lui consacre maintenant des livres, on établit un catalogue raisonné de son œuvre comme on le fait pour les grands artistes.

Les anonymes

Un grand nombre de ces artistes sont restés anonymes. C'est le cas de ceux ou celles qui réalisèrent ces innombrables et belles broderies, à usage parfois domestique, parfois religieux, parfois amoureux...

C'est le cas aussi des sculptures de paille tressée que l'on peut voir ici, et dont personne n'imaginait, quand elles furent réalisées, qu'un jour on les exposerait dans un musée.

Jardins fantastiques

Certaines œuvres ne sont représentées ici que par des photographies, car on ne peut pas les transporter, par exemple des jardins, des murs gravés...

Orpheo Bartolucci réalisa autour du village de montagne de Colombara un étonnant ensemble de constructions, dont une immense *Mappemonde de la paix* d'une circonférence de 31 mètres, faite avec 180 tonnes de planches et de bois cintrés et peints. Et aussi une fontaine-tour, une horloge géante, des arbres formés de dizaines de milliers de bouchons... Il dut

cesser sur ordre de la justice, sans doute parce qu'il empiétait un peu trop sur le domaine forestier.

Remarquables aussi le *Parc des Bombosculptures* d'Angelo Stagnaro, orné de grandes sculptures métalliques, ou le *Jardin fantastique* de Fiorenzo Pilia, agriculteur, ou le *Château enchanté* de Filippo Bentivegna, aux parois couvertes de têtes sculptées qui émergent de la pierre.

Maurizio Becherini, barbier et tailleur, décida soudain, en 1918, de ne plus vivre ailleurs que dans la forêt. Il couvrit de sculptures les murs de la grotte où il dormait. Après sa mort, ce lieu attira de nombreux visiteurs. Mais les intempéries ont détruit une grande partie de cette œuvre.

Luigi Lineri, qui par ailleurs est poète, a entassé dans une grange une incroyable quantité de galets ramassés dans le lit de l'Adige, et choisis sans doute à cause de leurs formes érotiques.

Échos de la modernité

L'exposition présente aussi nombre d'œuvres contemporaines, dont beaucoup sont remarquables.

La civilisation urbaine d'aujourd'hui y a son écho. Fausto Badari dessine d'étonnants véhicules à moteur. Manuela Sagona dessine de fausses affiches de films. Melina Riccio assemble des tissus imprimés.

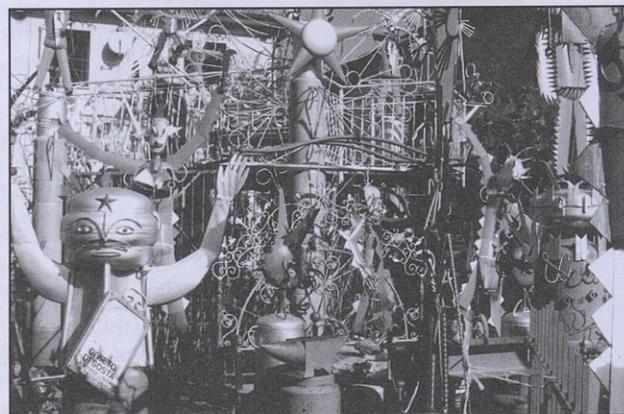
Dans beaucoup d'œuvres on reconnaît les mêmes obsessions surgies de l'inconscient, scènes érotiques, répétitions obstinées du même motif, accumulations et entassements...

"Faire de l'art brut"

On ne peut cependant s'empêcher, devant certaines autres, de s'interroger : elles ne témoignent plus de la spontanéité qui marquait les ancêtres, comme si leurs auteurs s'appliquaient à "faire de l'art brut", comme si était né un nouveau conformisme...

L'art brut pourrait-il devenir à son tour une "culture" ?

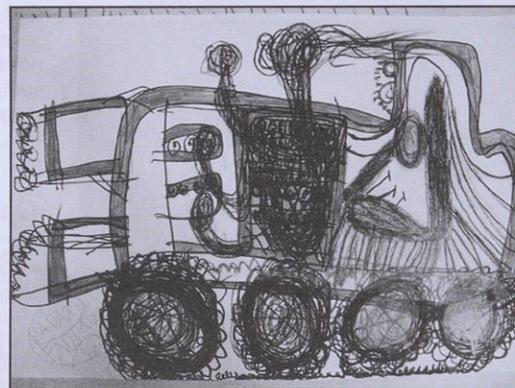
André Constant



Angelo Stagnaro. Parc des Bombosculptures.



Carlo Zinelli. Trois Pinocchio et des animaux.



Fausto Badari. Sans titre.



Melina Riccio. Composition avec des tissus.

Suite des expositions en page 22

Suite
de la page 21.

Galerie La Rotonde Christine Bry

Jusqu'au 13 mai

Christine Bry aime organiser ses tableaux sous forme de triptyques : comme dans les retables d'autrefois, une partie centrale est encadrée par deux volets qui peuvent se rabattre, découvrant une nouvelle image.

À l'intérieur, là sont les vraies peintures. Deux thèmes privilégiés : des visages de femmes, et des paysages – de Toscane ou de la Drôme où Christine Bry habite. À l'extérieur, une fois les volets fermés, des angelots importés des peintures d'autrefois, ou des décors volontairement conventionnels, comme pour réserver la découverte de la personnalité de l'artiste à ceux qui ouvriront le retable.

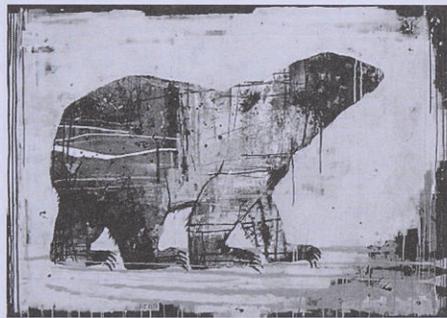
Dans ses paysages, nous dit Christine Bry, elle ne cherche pas le réalisme : ils expriment des sensations. Ce sont souvent des atmosphères d'aube ou de crépuscule, avec des brumes de lumière. La couche de peinture est toujours très légère, on distingue la trame de la toile...

A. C.

□ 28 rue Eugène-Carrière et 126 bis rue Lamarck. 01 42 23 83 10.

Galerie W : Pierre Alex

Du 7 au 20 avril



Ours blanc.

Le sujet préféré de Pierre Alex, ce sont des animaux. Des animaux sauvages, quelquefois mis en rapport avec des instruments de mort, armes à feu, chars d'assaut... Ces images viennent, dit-il, d'impressions ressenties au cours de ses voyages, le plus souvent dans des pays de ce qu'on appelle le tiers monde, Indonésie, Cambodge, Cuba...

Pourquoi ces pays ? « J'y trouve une authenticité, dit-il, les gens communiquent entre eux, contrairement à nos pays où tout va trop vite, ou tout est aseptisé. Et j'aime ce côté brut où tout est rafistolé, où l'on est obligé de bidouiller pour pouvoir vivre. » Ce côté "rafistolage", on le retrouve dans le style de ses tableaux, rayures, taches, coulées de peinture, et cette allure primitive qu'ont adoptée un certain nombre d'artistes modernes. Le refus d'une culture trop lisse.

□ 44 rue Lepic. Tous les jours de 10 h à 20 h.

Hôpital Bretonneau

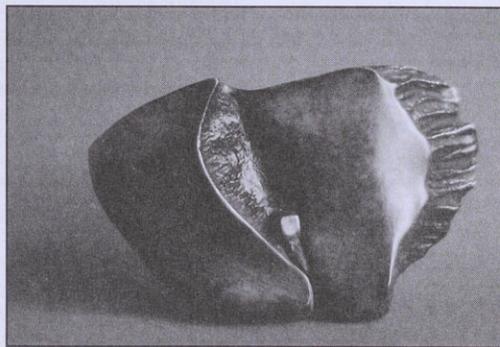
Michelle De Launay, "Jaillissement"

• Tapisseries, sculptures, pastels. 23 rue Joseph-de-Maistre (rue intérieure). 0 53 11 18 00. Jusqu'au 31 mai.

La "rue intérieure", grand hall d'accueil au rez de chaussée de l'hôpital, offre un magnifique espace d'exposition, très fréquenté, propice à la création de lien social et d'échanges autour de l'art. L'hôpital y reçoit quatre expositions par an. Les résidents sont invités à découvrir l'exposition, accompagnés d'animateurs spécialisés dans le grand âge, et à rencontrer l'artiste. Les visiteurs extérieurs sont invités eux aussi.

Michelle De Launay y a accroché ses tapisseries, ses pastels et expose ses sculptures.

Michelle De Launay, après avoir ferrailé quelques années dans l'enseignement, a intégré la Manufacture des Gobelins. Elle devient "lissier



Belle de nuit, sculpture de Michelle De Launay

créateur" pour le tissage en relief, la tapisserie tridimensionnelle.

Mouvance de l'eau, des astres, des reflets, turbulence des vents, flux et reflux des marées... sont ses thèmes

de prédilection. Le bleu de ses mers est saisissant. Outre-mer, une tapisserie qui fait partie de sa collection personnelle, est certainement le dialogue parfait de ce que l'artiste a voulu que le spectateur capte : une forme de poésie visuelle.

Puis, « en 1995 j'ai mis mes mains dans la terre, elles y sont encore », dit-elle. Ses sculptures, ni abstraites ni figuratives, évoquent le rythme et le mouvement. Bronze, terre cuite, bois, les formes peuvent aussi bien évoquer une chevelure ou un plumage.

Les pastels exposés reflètent assez mal le rapport des couleurs et des valeurs vu dans les tapisseries et les sculptures.

Michel Cyprien

Librairie Les enfants sur le toit

Trente photos pour des albums jeunesse

• 22 rue Ramey. Jusqu'au 15 avril.

Trente albums pour enfants, sélectionnés pour leur qualité, présentés par trente personnalités, et voilà trente photos, œuvres de Lalie Choffel et Véronique Dupard-Mandel, qu'on peut voir dans cette excellente librairie spécialisée pour les jeunes lecteurs de 6 mois à 12 ans, *Les enfants sur le toit*.

Sur chaque photo, le livre est en couleur, le personnage qui le tient en noir et blanc. « Nous avons été surprises de voir comme notre idée était bien accueillie, explique une des libraires. Y compris par des dessinateurs vedettes, tel Tomi Ungerer. »

À l'origine, l'idée était de faire présenter chaque album par son dessinateur ou son auteur. Mais Claude Ponti, auteur-dessinateur, n'a accepté d'être photographié qu'à condition que ce ne soit pas un de ses propres livres qu'il présente. Le projet a évolué. Quelquefois, sur les photos, l'album est dans



Tomi Ungerer

les mains de son auteur, quelquefois d'un autre auteur, dont le livre est présenté par un troisième.

Ainsi, *L'arbre sans fin*, de Claude Ponti, est présenté par François Place, dont l'album *Le vieux fou de dessin*

est présenté par Muriel Grebert, du Réseau d'observation des locaux de lecture. Et Claude Ponti présente *Annie du lac*, de Kitty Crowther. Un jeu de correspondances s'organise.

Certains livres sont présentés par des gens du monde de l'édition, ou des personnalités du 18^e arrondissement. Catherine Firdion, bibliothécaire rue Hermel, Véronique Siou, directrice de la crèche israélite de Montmartre, Gregory Garcia, de l'école maternelle rue Christiani, Jean-Daniel Vives et Christian Lima, commerçants rue Ramey (*Fromage et Ramage*), Daniel Vaillant, maire, et puis Raphaël, Thomas, Jeanne, Samy, jeunes lecteurs habitant le 18^e, présentent des livres...

L'exposition célèbre le trentième anniversaire de la loi Lang sur le prix unique du livre ; elle a permis la sauvegarde de nombreuses petites librairies qui sans cela auraient disparu.

A. C.

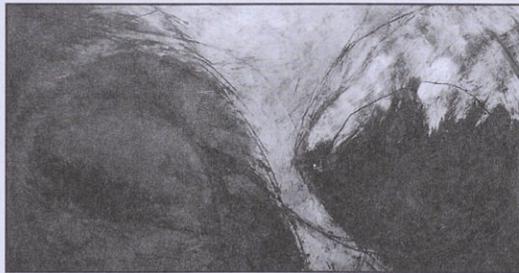
Galerie 3F

Muriel Lhermet et Marta Santos

• 58 rue des Trois-Frères. 06 73 18 23 09. Du 2 au 15 avril. Tous les jours de 11 h à 19 h. Vernissage 3 avril à partir de 18 h.

Muriel Lhermet, après son diplôme d'expression plastique aux Beaux-Arts de Toulouse, s'est plongée dans un univers mystérieux à travers sa peinture. « Ma peinture, une abstraction ordonnée, composée essentiellement de pigments, met en évidence un monde flottant, perdu dans les limbes, dont les lignes sinueuses déterminent des espaces, des cellules, des mondes intermédiaires », dit-elle.

Des matières cohabitent avec des textures métalliques et poudrées, des perspectives s'ouvrent dans une luminosité chaude et rassurante. Tel est son univers, architecturé, travaillé en surface, profond dans ses espaces, subtil dans ses fils conducteurs. L'harmonie des bleus, des ocres, des rouges som-



Corps célestes, de Muriel Lhermet.

bres faisant le reste, l'équilibre toujours instable aiguise notre réflexion. « Par l'art seulement, nous pouvons sortir de nous », a écrit Marcel Proust, c'est ce que réussit fort bien Muriel Lhermet.

Marta Santos, artiste plasticienne et sculpteur, madrilène d'origine, vit en France depuis 1993. Elle a appris les techniques du pastel à Madrid, de

l'aquarelle et de l'encre à New York. Sa passion pour la sculpture la pousse, à son retour en France, à apprendre la soudure à l'arc, les techniques du bronze, le travail sur bois. A la galerie 3F, seules ses sculptures sont exposées. Marta récupère des matériaux de toutes sortes et c'est, dit-elle, malgré elle qu'ils entament une nouvelle vie. « Je suis attirée par les objets abîmés par le passage du temps. Ces matériaux révèlent des émotions ancestrales et primaires, comme les quatre éléments de la nature : la terre, le feu, l'eau et l'air. » Ses danseuses, ses oiseaux sont légers, aériens. Ses portes et fenêtres font ressortir ses racines espagnoles. Tout respire l'énergie et la générosité de l'artiste.

M. C.

Le couplet manquant

«Je vous prie de recevoir le couplet manquant de la chanson de Bruant "Rose blanche", reprise en particulier par Cora Vaucaire dans les années 50-60 :

*Ell' voyait, par les nuits d' gelée
La nappe étoilée
Et la lune en croissant
Qui brillait, blanche et fatidique
Sur la grand' croix d' la basilique,
Rue Saint-Vincent.»*

Jean Gouiffès

Note de la rédaction : Vous avez raison. C'est le quatrième couplet, nous l'avions supprimé pour des raisons de place. (Mais le texte de Bruant dit : "Sur la p'tite croix d' la basilique" et non "la grand' croix". Bruant a bien vu : comparée à la masse du Sacré-Cœur, la croix paraît petite.) L'interprétation de Cora Vaucaire (1953) est magnifique, mais celles d'Yves Montand, de Patachou, de Marc Ogeret, de Monique Morelli, de Renaud ne sont pas mal non plus.

Commerces de proximité

«Votre article sur la disparition des commerces de proximité à Montmartre [notre numéro de février] me laisse sur ma faim. Pourquoi ? Parce que vous oubliez tous les commerces de bouche qui ont disparu au profit de boutiques de fringues et surtout à touristes dans le secteur Lepic, boulevard de Clichy, à l'exemple du célèbre boulanger de la place Blanche qui a fait place à un marchand de souvenirs. De ce boulanger de la place Blanche, il ne reste que des cartes postales anciennes que les marchands de souvenirs ne proposent même pas !»

Daniel Roucoux

Note de la rédaction : Notre article concernait deux cas précis. Mais nous avons parlé souvent du phénomène que vous signalez, et nous en parlerons encore, car l'actualité, hélas, nous y oblige !

Antennes-relais rue de Panama

«En écho à votre dossier sur les antennes-relais de téléphone mobile, je vous signale qu'il y a un projet d'installation d'une antenne par Orange dans le secteur de la rue de Suez et de la rue de Panama. Les syndicats de plusieurs immeubles ont été contactés, car cette société espère que, sur tous ces immeubles, il y en aura bien un qui acceptera.

Dans mon immeuble, qui a besoin de gros travaux, je crains que des copropriétaires soient alléchés par le loyer très conséquent qu'offre Orange. Mais d'autres sont contre. La question sera à l'ordre du jour d'une assemblée des copropriétaires. Pour ma part, je reste très vigilante. J'ai pris contact avec des amies dans d'autres immeubles.»

Danièle Terrade

La propreté : verbaliser

«Je vous écris au sujet du dossier que vous avez eu la bonne idée de consacrer au décourageant problème de la propreté [notre numéro de février]. Vous citez une phrase de

Daniel Vaillant : "Le 18e sera propre quand certains cesseront de le salir", phrase qui me paraît surprenante de la part d'un responsable public dont la mission est de faire en sorte que "certains" cessent de salir.

Vous montrez que la mairie du 18e ne dispose pas des moyens de procéder à des verbalisations suffisamment nombreuses et efficaces pour être dissuasives, ni ne s'engage dans une action pédagogique ciblée et assidue. Dès lors, ce n'est pas quand certains cesseront de salir, mais quand la municipalité se donnera les moyens de punir et de convaincre ceux qui salissent que le 18e sera propre !»

Henri Fabre-Luce

Stationnements insupportables

«Je m'insurge contre les voitures mal garées dans le quartier Château-Rouge. Partout des voitures sur les bateaux, des voitures ventouses (rue Poulet), des camionnettes sur l'espace de livraison de 9 h à 19 h. Les ambulances, les taxis ne veulent plus s'embarquer dans ce quartier.

Je suis en fauteuil roulant et c'est un parcours du combattant pour faire les emplettes et promenades. La police ne fait rien. Le quartier se dégrade. Cela fait soixante-deux ans que j'habite rue de Suez et c'est de pire en pire.

J'ai adressé une réclamation au commissaire Clouzeau, un agent m'a gentiment appelé chez moi mais je ne vois aucune amélioration. Et je ne parle même pas des travaux !»

J.-F. Dujardin

Les faux de TF1

Un de nos lecteurs, habitant boulevard Ney, nous raconte une édifiante histoire racontée sur des chaînes de télé :

«Sur TF1, le 6 décembre, l'émission Appel d'urgence présentait une enquête sur la délinquance juvénile. "Pendant trois mois, nos équipes ont suivi ces policiers de choc...", expliquait la présentatrice. Les enquêteurs arrivent au pied de l'immeuble du suspect, situé dans une cité du nord de Paris... Ces vols ont augmenté de 40 % ces deux dernières années. Principale cible : les personnes âgées..." Suivaient des images illustrant ce récit.

D'autres images, dans la même émission, montraient un "jeune homme au pantalon rose" qui "suit sa proie [une vieille dame] jusqu'à son domicile et lui arrache sa carte bleue".

Mais le lendemain, dans le "petit journal" de Canal +, l'animateur du "Boucan du jour" révélait : la première séquence de la soi-disant enquête était en réalité une vidéo tournée... à Washington en 2005 et qui traîne sur internet, et la deuxième séquence des images tournées à Brooklyn en 2008 !

Qu'en est-il donc de ce jeune délinquant domicilié "dans une cité du nord de Paris" ? Ce n'est malheureusement pas la première fois que nos cités sont ainsi stigmatisées à partir de documents bidons. Je me souviens d'un soi-disant reportage diffusé il y a quelques années, visiblement mis en scène par connivence entre un reporter et un gradé de police, et qui présentait la cité Charles-Hermite com-

me une zone de non-droit !

J'apprends aujourd'hui que cinq cents personnes, à l'appel du site "Les indignés du PAF" viennent de saisir le Conseil supérieur de l'audiovisuel, demandant la condamnation de TF1 pour diffusion de faux. Ce serait une mesure de salubrité.»

R. C

Taxe de balayage : cris et chuchotements

Un habitant du quartier La Chapelle nous rapporte ces faits :

«Merci la gauche, merci les élus pour le traitement désormais égalitaire des Parisiens concernant le paiement de la taxe de balayage.» C'est en substance ce que Jean-Luc Gambini, président de la CNL du 24-26 rue Raymond-Queneau, a écrit ironiquement au maire du 18e pour dénoncer une décision que son association a du mal à avaler. Car cet alignement se réalise en augmentant le tarif, qui passe pour la rue Raymond Queneau de 6,55 € le m² à 9,22 €.

Le représentant de la CNL peste contre une opération où une fois encore les gens du quartier, souvent aux faibles ressources, seront pénalisés. Des habitants du quartier La Chapelle déjà défavorisés par l'absence de prise en compte de leurs problèmes quotidiens, notamment en ce qui concerne... la propreté. "Mais il est vrai qu'on ne vous voit pas beaucoup dans notre quartier, sauf pour les élections", raille M.Gambini.

Réponse de Daniel Vaillant, en substance : Voici un discours plus d'opposant politique, ce qui est votre droit, que de représentant d'une amicale de locataires. M. Vaillant rappelle que deux de ses adjoints habitent le quartier et que lui-même loge à la Goutte d'Or depuis 1976.

Cette réponse calmera-t-elle l'exaspération du président de la CNL ? Pas sûr.»

Ph. G.

Note de la rédaction : Nous avons évoqué la question de l'augmentation de la taxe de balayage dans notre numéro de février.



Voiles

Deux petites dames. Elles portent toutes deux une robe sombre assez informe. Elles ont un foulard sur la tête, cachant les cheveux. Elles montent l'une derrière l'autre dans le bus. Elles s'assoient l'une à côté de l'autre, la musulmane et la bonne sœur catholique. Elles se regardent, elles se sourient.

Marie-Pierre Larrivé

Génération spontanée

Un petit garçon, très propre, descend la rue Coustou, tenant un homme mûr par la main. Le monsieur dit quelques mots à propos de la famille, alors le petit : «Papy, j'crois pas que tu aies eu des enfants !»

Lydie Quentin

La porte, SVP

Bus 31, arrêt Château-Rouge. Comme presque toujours, une foule descend là. Mais lui, il est planté devant la porte, grand et large, inamovible. La foule passe à sa gauche, à sa droite, les caddies peinent à suivre. Et, quand tout le monde a réussi à se faufiler, tranquille, il descend à son tour.

M.P. L.

Protection Orange

Boulevard Barbès, un jeune homme noir, très grand, très beau. Jellabah flottante. Autour du cou, un lacet auquel sont accrochées des amulettes, cuir tressé et cauris, et... incongru mais signe du temps, un petit téléphone mobile.

M.P. L.

PETITES ANNONCES

■ **Hypnothérapie**, Paris 18e. Pour tout problème humain, des solutions au rythme intérieur de chacun. Hypnose Ericksonienne. 60 € la séance d'une heure. Tarifs préférentiels pour personnes au RSA. Uniquement sur rendez-vous : 06 77 97 37 81. www.hypnosia.fr

■ **Coaching** : des entretiens en face à face permettant de créer un espace de confiance afin d'analyser et de dénouer une situation. Trouver une solution pour modifier vos comportements. Coach formée au Cnam. 06 75 31 60 67.

■ **La Gymnastique Volontaire** vous attend 6 rue Esclançon. Cours de gym d'entretien. Accueil, randonnées conviviales. Pour optimiser votre capital santé, garder la forme. 01 46 27 58 34.

■ **L'association Portes d'Or** propose aux artistes, professionnels ou non, du quartier de la Goutte d'Or, de se joindre à elle pour la troisième édition des **Portes ouvertes des ateliers d'artistes**, les 12, 13 et 14 octobre 2012. Permanences d'information et inscription : de 19 h à 20 h 30, les jeudis 5 et 26 avril, 10 et 24 mai, 7 et 14 juin, au 55 rue Doudeauville (voir tél.). Clôture des inscriptions : 25 juin 2012. Contact : Isabelle, 06 14 60 70 17 ou isabelle.corringer@dbmail.com. Infos sur : http://www.portesdor.fr

TARIF DES PETITES ANNONCES :

- **Gratuit pour les associations** jusqu'à un maximum de 240 signes. **Pour les autres**, 9 € jusqu'à 240 signes. Paiement à la commande.
- Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes.

18e Les gens

Ténor, il chante aussi bien des opéras, des oratorios, que des opérettes et des chansons, de Francis Lopez à Florent Pagny. Il est aussi organisateur de concerts... et le chef de chœur de la Chorale des Abbesses.

Mathieu Sempere ne tient pas en place

Il ne tient pas en place, Mathieu Sempere, le ténor : «Hier j'étais à Besançon pour chanter des extraits de *La Traviata* avec les soixante musiciens de l'Orchestre symphonique de Budapest. Avant-hier, à Sénart en banlieue parisienne, j'ai dirigé Didon et *Énée de Purcell* avec des membres de la Chorale des Abbesses. Il y a dix jours, à Montpellier, j'ai participé à un hommage à Luis Mariano. Demain je vais dans le Nord pour faire le clip d'un disque que je viens d'enregistrer avec le groupe des Stentors...»

En même temps, au moment où il me disait cela, il continuait à préparer le Festival Schubert qui devait avoir lieu à Montmartre le week-end suivant, du 23 au 25 mars (voir l'article dans notre dernier numéro) : douze événements, musique de chambre, *Lieder* (chants en solo, accompagnés au piano), *Esquisse d'un portrait de Schubert* interprétée par un comédien et une soprano, un récital d'orgue à l'église Saint-Jean, et deux grands concerts à l'église Saint-Pierre...

Et puis, de façon permanente, chaque semaine (il s'arrange pour être rarement absent), il dirige les répétitions de la Chorale des Abbesses dont il est le chef de chœur, un chef de chœur au charisme certain. «Ça demande beaucoup d'énergie, dit-il, mais ça donne beaucoup de plaisir.»

Trimballer les pianos

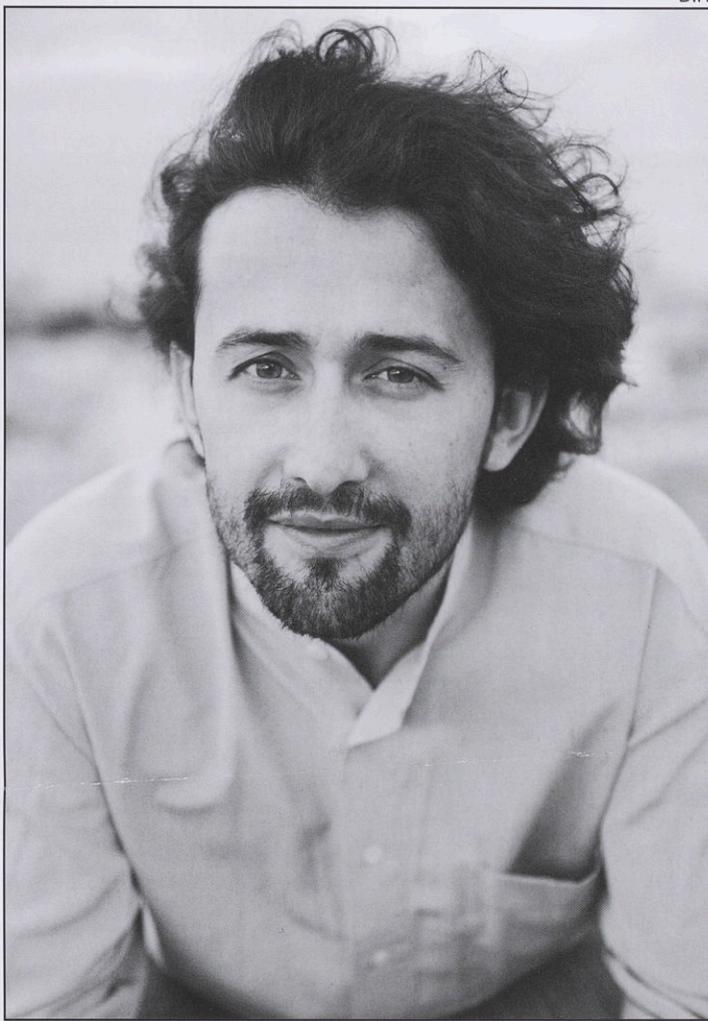
L'*Hommage à Luis Mariano*, auquel participent quatre ténors (dont Mathieu Sempere) doit tourner à travers la France durant les prochains mois, passer notamment au Palais des Congrès à Paris.

Le groupe des *Stentors* rassemble deux ténors (dont Mathieu Sempere) et deux barytons qui interprètent, avec des voix lyriques, des chansons populaires françaises, de Francis Lopez à Florent Pagny, et entre autres *Les Corons* de Pierre Bachelet ; le disque sort le 23 avril, c'est une tentative tout à fait inédite. Le groupe va tourner lui aussi, des contacts sont pris pour les deux ans à venir.

Le *Festival Schubert à Montmartre*, durant lequel il a chanté dans quatre des concerts et dirigé la *Messe en sol majeur* à Saint-Pierre, il y travaillait depuis six mois. «C'est parti d'une idée, une folie», raconte-t-il. Des membres de la Chorale l'ont suivi dans cette folie et ont participé à la préparation.

Il fallait trouver et retenir les salles aux bonnes dates, trouver les musiciens, louer les pianos, les amener, les faire accorder... On n'imagine pas comme ce fut compliqué, coordonner tout cela. Il a lui-même, dans sa camionnette, trimballé des pianos. Et il fallait d'abord trouver l'argent : rien que la location de l'église Saint-Pierre pour une soirée coûte 700 euros, à multiplier par deux puisqu'il y avait deux concerts à Saint-Pierre...

Il aimerait refaire à Montmartre un festival de ce genre tous les deux ans. Des amis du quartier le poussent à le faire tous les ans. «On verra», répond-il. Il sait la charge de travail que cela représente.



D.R.

depuis la musique classique, l'opéra, jusqu'à l'opérette et la chanson. Changer sans cesse de répertoire, ce n'est pas facile, mais c'est ce que je trouve intéressant.»

Il explique qu'aux États-Unis, cet éclectisme est très courant. Mais en France, on est très vite catalogué, enfermé dans une spécialité. Or il n'aime pas les cloisonnements.

La voix, cet instrument, il faut l'entretenir, il faut la travailler chaque jour. Mais c'est un instrument fragile, d'autant plus menacé qu'un ténor professionnel doit chanter même quand il est malade. Des plages de repos sont nécessaires de temps en temps, reconnaît-il, mais comme à regret.

Il a dans le passé dirigé une autre chorale, en plus de celle des Abbesses, mais il a dû y renoncer, il n'avait plus le temps.

Au même rythme

Son nom, Sempere, est d'origine espagnole, on doit prononcer "Sempéré". Son arrière-grand-père était venu d'Espagne s'installer à Montpellier. Mais ses parents sont nés en France, et lui aussi. Ses parents n'étaient pas musiciens, n'écoutaient pas de disques classiques. C'est au collège, grâce à un professeur, qu'il a découvert la musique – et le miracle de la voix.

Il a chanté dans la chorale du collège, puis dans une "maîtrise" (on nomme ainsi les chœurs d'enfants). Il a passé un bac sciences et s'est interrogé :

continuer les études scientifiques ou se consacrer entièrement à la musique ? Il a choisi la musique. Ses parents ne s'y sont pas opposés.

Conservatoire de Montpellier, puis Conservatoire national de Paris. Il en sort avec un premier prix en 2007. En même temps, il a suivi des cours de musicologie et a passé sa maîtrise en Sorbonne en 2004.

La même année 2004, il a créé l'association Chanthéâtre, celle sous le signe de laquelle il a regroupé ses activités, dont la Chorale des Abbesses. Il habitait alors rue des Trois-Frères dans le 18e, un tout petit appartement. Le quartier lui plaisait, lui plaît toujours. Même s'il a entre-temps déménagé à Colombes pour une maison plus grande, c'est toujours dans le 18e qu'est domiciliée sa compagnie Chanthéâtre.

Qu'aime-t-il écouter ? Il réfléchit, hésite. «Je fais une différence entre la musique instrumentale, et alors ce sont Bach, Mozart, Schubert, et la musique vocale, et alors c'est le bel canto, les opéras du XIXe siècle, et bien sûr toujours Mozart.»

Ses projets d'avenir ? Là, il n'hésite pas : continuer, continuer au même rythme.

André Constant

□ Compagnie Chanthéâtre, Maison des associations du 18e, 15 passage Ramey. chantheatre@free.fr

Et puis il a ses engagements réguliers pour des opéras, des opérettes, des oratorios, des concerts.

Il a interprété sur les scènes françaises les rôles de Tonio dans *La Fille du régiment* de Donizetti, Vincent dans *Mireille* de Gounod, Gastone dans *La Traviata* de Verdi, Don Jose dans *Carmen* de Bizet, Don Otavio dans *Don Giovanni* de Mozart,

«Changer sans cesse de répertoire, ce n'est pas facile, mais c'est ce que je trouve intéressant.»

le premier homme d'armes dans *La Flûte enchantée*, Siebel dans *Faust* de Gounod, citons encore Bellini (*Capuletti e Moteccchi*), Offenbach (*La Vie parisienne*, *La Grande duchesse de Geroldstein*), Léo Delibes (*Lakmé*), Lecoq (*La Fille de Madame Angot*), Francis Lopez, etc.

Et puis le *Magnificat* de Bach, la *Messe en ut* de Beethoven, le *Requiem* et la *Messe du couronnement* de Mozart...

L'instrument de la voix

Ténor, chef de chœur, organisateur de concerts, organisateur de tournées... «Je me définis comme un artisan du chant, dit-il. J'utilise l'instrument qu'est ma voix au service de plusieurs styles,